

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

Vol. IV, No. 3.

Saint-Justin, 2 janvier 1925.

Rédigé en Collaboration.

Monseigneur Charles-Olivier Caron

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

— Votre serviteur, Michel Caron. Je voudrais, si c'était un effet de votre bonté, madame Wilkinson, acheter une terre de huit cents arpents, dans votre seigneurie de Grand Pré, pour établir mes dix gars.

— Je ne demande pas mieux que d'avoir des censitaires.

— Eh bien, la dame, faites votre prix. Je puis donner un acompte.

Le brave sortit aussitôt un bas de laine et il en vida le contenu sur la table: les piastres françaises, les portugaises, les souverains et les guinées s'épalaient dans un beau pélemêle.

— Votre notaire, M. Leroi, m'a dit que vous demandiez dans les alentours de 20,000 chelins. Est-ce là, madame, votre dernier prix?

— Oui. Vous pourrez payer par termes.

Le tabellion Leroi dressa l'acte de vente dans l'après-midi du 21 juillet 1783.

Le "Village des Caron" était fondé. Michel Caron, marié à Josephite Parent, venait de Saint-Roch de Québec. Le père et les fils firent les labours d'automne. L'hiver se passa gaîment, et, au petit printemps, on semença la terre, véritable réplique de celle de Chanaan. Le blé leva, les épis étaient gonflés et le grain se vendait cher.

Dieu bénit cette famille. Trois des fils de Michel: Michel, Charles et François sont au nombre des députés du premier parlement. Ils se rendaient à Québec en carrosse, le siège de la voiture était rempli de provisions: pâtés à la viande, morceaux de porc frais et belles volailles. Les députés ne recevaient alors aucune indemnité. On comprend qu'ils diminuaient les dépenses autant que possible. S'ils revenaient aujourd'hui, ils seraient ébahis en descendant au Frontenac.

Le village des Caron avec ses huit cents arpents fut bientôt trop petit. Gabriel s'établit à la Rivière-du-Loup. De son mariage avec Thérèse Béland, il eut quatorze enfants. Le sixième, Charles-Olivier, né le 24 octobre 1816, devait illustrer sa famille. De cette date à celle du 23 décembre 1893, nous allons esquisser sa vie à grands traits.

A six ans, au coin d'une route, il entend les gens qui reviennent de la ville dire: Monsieur de Calonne est mort! Il comprit à leur mine attristée que c'était un deuil public. Il s'en souvint toute sa vie; mais surtout en 1857, lorsqu'il fut nommé chapelain des Ursulines de Trois-Rivières, poste qu'avait occupé le frère du ministre de Louis XVI.

Revenons au bambin de six ans. L'heure des études a sonné. Chaque matin, Olivier recevait son dîner des mains de sa bonne mère. Un fort morceau de pain dont le milieu sert de cachette à des pommes cuites, ou à du beurre, du lard, ou des confitures. Ainsi muni, l'enfant partait pour la journée. Il fallait se rendre au village, à une demi-lieue de distance, et cela en tout temps, par toute saison, pour y apprendre l'A B C.

— Et pourtant, comme on était joyeux. Comme on s'amusait! dira plus tard le Protonotaire-Apostolique, en parlant de son temps de petite école.

— J'étais en compagnie de mes cousins: Toussaint, Flavien, Olivier et Henri Béland.

Son dernier professeur fut M. Brouseau, parfait gentilhomme, instruit, pieux, mais il portait les cheveux en broussailles. Ce qui fit dire à un de ses élèves, le jeune Dame: "Notre maître a le bon Dieu dans le cœur, mais le diable dans la tête."

Olivier avit seize ans et il avait terminé ses éléments latins. Il voulait se faire prêtre, et ses parents ne pouvaient assumer cette dépense. Dieu y pourvut.

Il est des âmes d'élite que le divin Maître garde dans le monde. Il leur réserve une mission spéciale. On les nomme "Vieilles filles", mais qui dira



Mgr Charles-Olivier Caron

leur sublime vocation! Mademoiselle Angèle Caron, cousine d'Olivier, fut sa protectrice et demeura toute sa vie, sa pourvoyeuse. L'unique ambition de Mlle Angèle était de donner des prêtres au Seigneur et des religieuses aux communautés. Elle y réussit si bien, qu'on ne peut compter le nombre de ses protégés.

Olivier entra au Séminaire de Nicolet. Il eut pour confrères, son cousin, Thomas Caron, et Louis-François Lafleche. La mort seule mettra fin à l'amitié qui lia ces trois jeunes gens, pendant leurs années de collège.

Au Grand Séminaire, Olivier se distingua par les vertus qui font le pieux lévite.

Citons quelques anecdotes de cette époque de sa vie sur laquelle il aimait tant à revenir.

Mgr Signay, dans le but louable de promouvoir les études, s'était vu contraint de retrancher quelques fêtes de dévotion observées au séminaire, entr'autres celle de Saint-Raphaël. La parole est au séminariste:

"L'acte était passé, signé. Que l'archange fut mécontent, nous allons le voir. Au port Saint-François, au moment de s'embarquer sur le "Lady Colborne", Mgr Signay fit une chute et faillit se noyer. Sa Grandeur dissimulant, autant que possible, sa souffrance, disait aimablement: "Saint Raphaël m'a donné une jambette. "Il rétablit aussitôt sa fête."

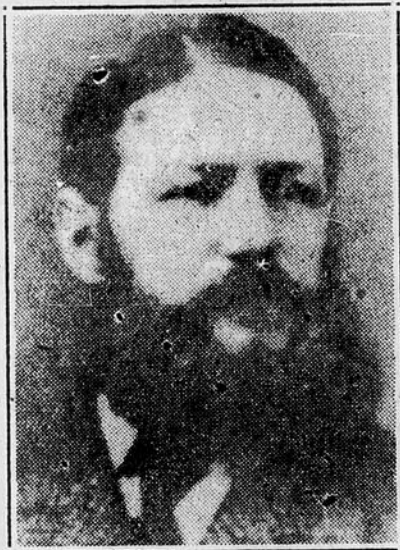
Pendant les vacances, M. Olivier avait accepté l'invitation de M. Fournier, curé de Saint-François du Lac. Un dimanche, il est prié de faire le catéchisme. En se rendant à l'église, il rencontre, sur le seuil, le magister de l'endroit, qui s'excuse sur le peu de temps que ses élèves ont eu pour lui préparer une réception. En même

(A suivre sur la page treize)

Louis-Alphonse Boyer

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Louis-Alphonse Boyer naquit à Montréal, le 21 mai 1839, du mariage de Louis Boyer et Amélie Migneault. Son père acquit une fortune colossale dans le commerce des épiceries et des céréales. La famille Boyer possédait à Lachine une grande étendue de terrains. Après des études brillantes au collège de Chambly et à Ste-Marie, il débuta



Louis-Alphonse Boyer

dans le commerce avec son père. Cette maison était connue sous le nom de Louis Boyer & Fils, occupant un local aux numéros 321, 323 et 325 rue des Commissaires et 1 Carré de la Douane, à Montréal.

L.-A. Boyer était franc libéral par les traditions. Son père fut toujours un ami zélé du parti dirigé par Sir A. A. Dorian.

L.-A. Boyer faisait partie, en 1858, de l'Institut Canadien de Montréal. Il fut ainsi mêlé à la fameuse affaire Guibord, en 1869, cause qui ne se termina que le 17 novembre 1875. La condamnation des membres de l'Institut Canadien, par Mgr Ignace Bourget fut cause que certains adhérents devinrent libres-penseurs.

En 1871, le 15 septembre, devant M. P. Lamothe, N. P. de Montréal, une société fut formée entre Michel Lefebvre, Firmin Hudon, Louis-Alphonse Boyer et Charles-Adolphe Boyer sous la raison sociale de "Moulin de la chute Ste-Ursule," dans le but d'exploiter le grand pouvoir d'eau de la rivière Maskinongé et y construire un moulin à scie, à bardeau et à lattes. Cette société fut dissoute le 5 novembre 1871 acte de M. J.-P. Landry, demeurant au Manoir Marie-Anne, à Ste-Ursule.

L.-A. Boyer, F. Hudon et C.-A. Boyer faisant affaire sous la raison sociale de Boyer, Hudon & Cie achetèrent le 7 novembre 1871, acte de M. P. Lamothe, N. P. de Montréal, la seigneurie de Lanaudière, moins le fief Hope, comprenant la chute Ste-Ursule. Les nouveaux propriétaires commencèrent immédiatement à construire un moulin, en bois, à deux étages, comprenant deux scies rondes, un moulin à bardeaux et à lattes ainsi que tous les accessoires les plus utiles d'après les dernières inventions. On construisit aussi une grande bâtisse de 108 pieds de long par 40 de large pour les rési-

dences des hommes, des écuries, une boutique forge, une boulangerie, des remises et deux maisons. Les résidences privées consistaient en un corps de logis à deux étages de 60x40 contenant un magasin et un bureau de la seigneurie.

Une ligne de télégraphe fut construite de la chute jusqu'à Rivière-du-Loup pour communiquer avec le "Montréal Telegraph Company."

En 1872, la dissolution des Chambres des Communes d'Ottawa, le 8 juillet, nécessita des élections générales.

Le parti au pouvoir était composé de Sir John A. Macdonald et Sir G.-E. Cartier. Le chef de l'opposition était Alexander Mckenzie et A.-A. Dorian. Le parti au pouvoir faisait des élections sur la construction du Pacifique pour relier la Colombie Anglaise qui était entrée en 1871, dans la Confédération, à cette condition.

L'opposition avait surtout adopté pour cheval de bataille: l'élévation du tarif. Louis-Alphonse Boyer brigua le suffrage du comté de Maskinongé contre le député sortant: Georges Caron, de St-Léon. Les élections se firent au mois d'août. Ce fut la lutte la plus mémorable qui ne se soit jamais faite dans le comté de Maskinongé. Boyer devait surtout sa popularité à son initiative dans la création du poste de la chute Ste-Ursule. On dépensa sans compter, la "table fut mise", suivant une expression populaire, un mois de temps à différents endroits du comté, le whiskey coula, tellement que cette lutte dégénéra en véritable orgie. On dit que cette lutte coûta \$40,000 à Boyer. Celui qui fit la lutte pour Boyer était L.-O. David alors jeune avocat de talent, aujourd'hui sénateur. L'issue de cette lutte se termina par la victoire de Boyer sur son adversaire par 229 voix de majorité. On fit un triomphe déliant à Boyer. Il commença à Rivière-du-Loup et se termina à la chute Ste-Ursule où des centaines de partisans étaient montés en procession.

Le gouvernement de Sir J.-O. Macdonald fut maintenu au pouvoir, mais n'eut qu'une courte durée. Il fut dissout après deux sessions seulement: le 2 janvier 1874, sur la question que l'on a appelée le "Scandale du Pacifique."

A cette élection l'adversaire de Boyer fut encore Georges Caron qui fut battu par 157 voix de minorité.

L'honorable Alexander Mckenzie fut porté au pouvoir, il eut comme associé canadien-français l'honorable A.-A. Dorian.

Le 14 novembre 1874, acte devant M. Valère Guillet, N. P. aux Trois-Rivières, Boyer, Hudon & Cie par l'entremise de L.-A. Boyer vendent aux Ursulines des Trois-Rivières, les rentes constituées et les terrains non cédés, les arrérages de rentes, etc. pour la somme de \$22,000, de la seigneurie Lanaudière moins le fief Hope.

Louis-Alphonse Boyer est considéré comme un bienfaiteur de l'église de Sainte-Ursule, pour avoir donné une cloche. La bénédiction de cette cloche eut lieu le 23 septembre 1874, par Mgr L.-F. Lafleche, évêque des Trois-Rivières, M. J.-A. Mayrand étant curé.

En 1877 le moulin de la chute Ste-Ursule fut incendié. La société Boyer, Hudon & Cie fit faillite en 1878, le syndic était Joseph Lajoie, de Montréal. Ce dernier vend le 9 octobre 1878, acte de M. Georges Hughes, N. P. de Montréal, à P.-E. Panneton, Edmond Rocheleau, Joseph Gérin-Lajoie, de la

(A suivre sur la dernière page)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNE,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 60 cents pour les États-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

**BONNE, HEUREUSE et
SAINTE ANNÉE**
à tous les amis de
L'ECHO de SAINT-JUSTIN

LA BENEDICTION DES PARENTS

La bénédiction des parents est une garantie de succès pour la vie présente, en attendant le bonheur sans fin de la vie future.

Nous avons déjà dit ici même le beau geste de l'honorable Aug.-Norbert Morin s'agenouillant sur la neige, devant son vieux père, pour recevoir, le jour de l'an au matin, la bénédiction paternelle. Que d'autres exemples nous pourrions citer.

Antoine Gérin-Lajoie, dont toute la presse canadienne-française s'occupe présentement, en autant que les circonstances le lui permettaient, allait s'agenouiller devant son vieux père, ou sa vieille mère après la mort de son père, à l'occasion de la nouvelle année. Si le voyage était impossible, il demandait par lettre cette bénédiction.

L'honorable Aram Pothier, actuellement gouverneur du Rhode-Island pour la deuxième fois, eut toujours le culte de la bénédiction paternelle. Un jour, au moment de partir pour un voyage d'Europe, en présence de la foule, sur le quai de la gare de Woonsocket, il se jeta à genoux devant son père qui, tremblant d'émotion, étendit les mains et le bénit. En 1909, quelques instants avant son intronisation au Capitole comme gouverneur du Rhode-Island, il demandait à sa vieille mère de le bénir.

Dans toutes nos familles conservons donc cette pieuse tradition.

Temps-Passé.

FEU LE DOCTEUR RAYMOND BEAUDRY

Le dimanche, 14 décembre, est décédé, aux Trois-Rivières, après une longue maladie, le docteur Raymond Beaudry. Le défunt n'avait que 35 ans.

Le docteur Beaudry laisse le souvenir d'un excellent chrétien, d'un médecin consciencieux et digne, d'un chirurgien qui donnait les plus belles espérances. Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale des Trois-Rivières, le 17 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. S. G. Mgr Cloutier assistait au trône.

FUNÉRAILLES DE MME ARMAND BEAUDRY

Le mardi, 16 décembre, avaient lieu, à l'église Saint-Philippe des Trois-Rivières, les funérailles de Mme Armand Beaudry (Maria Gélina) sœur de M. l'abbé Emile Gélina, de l'évêché des Trois-Rivières. S. G. Mgr Cloutier, assisté de Mgr Paquin et de M. le chanoine Denoncourt, était au trône. Le sanctuaire était rempli de pré-

tres et de séminaristes. Un grand nombre de parents et d'amis occupaient la nef. Le service fut chanté par M. l'abbé Dionis Gélina, cousin de la défunte. M. l'abbé Antonio Beaudry, séminariste et fils de la défunte, et M. l'abbé Joseph Mongrain, diacre, assistaient le célébrant.

Mme Beaudry était le type de la mère et de l'épouse chrétienne.

A la famille éprouvée, en particulier à M. l'abbé Emile Gélina, "L'Echo de Saint-Justin" offre ses meilleures sympathies.

GERIN-LAJOIE

La célébration du centenaire de Gérin-Lajoie se continue. Au cours du mois de décembre, les Séminaires de Joliette et de Chicoutimi ont eu leur fête du centenaire de Gérin-Lajoie.

GERIN-LAJOIE A NICOLET

Le 16 décembre, l'Ecole normale de Nicolet eut une fête extraordinaire en l'honneur de Jean Rivard. Voici le programme de cette séance:

Chœur: LA FEMME

ETUDE LITTÉRAIRE

LE RÔLE DE LA FEMME A TRAVERS L'ŒUVRE DE GERIN-LAJOIE

I. — Influences féminines dans la préparation de l'écrivain

Un Canadien errant

II. — La femme du colon

Hymne à la vieille maison

Blanche Lamontagne-B.

III. — La femme et l'éducation rurale

O CANADA

LA FEMME

CHOEUR

O femme, que ta part est belle!

A toi l'amour tendre et constant,

Le sourire et la grâce frêle,

L'obscur mais fécond dévouement;

A toi la bonté qui rayonne,

Prodigue des trésors du cœur,

Qui supporte et toujours pardonne,

Qui console dans la douleur!

SOLO

Qu'importe le sombre passage:

En Dieu tu places ton espoir,

L'amour t'inspire le courage

D'aller au bout de ton devoir,

Mais tu sais aussi, dans les âmes

Où s'éteignait le feu sacré,

Faire briller les saintes flammes

Qui peuvent tout transfigurer.

2e CHOEUR

O Mère, ton rôle est modeste,

Le monde vain passe et sourit

Des hauteurs du palais céleste

L'ange admire et Dieu te bénit.

Mère, que tes lèvres sont belles,

Et ton geste, comme il est beau,

Lorsque les tout petits épellent,

Après toi, le nom du Très Haut!

SOLO

Ta part, ici-bas, est sublime;

Tu façonnas un cœur d'enfant!

Dans cette âme à jamais imprime

De Jésus l'amour triomphant.

Que ton âme soit douce et pure,

Pour toucher à ces vases d'or;

Et que ta main soit ferme et sûre,

Pour garder un si cher trésor!

3e CHOEUR

Oh! j'aisse l'étoile vermeille

Au firmament mystérieux.

Au foyer, humble lampe, veille

Pour montrer la route des cieux.

Femme, ton œuvre est salutaire!

A la Gloire aux traits séduisants,

Préface du labeur austère

Lauréole aux reflets touchants.

FETES DU MOIS

La Circoncision de N. S. J.-C. (1er janvier)

Le T. S. Nom de Jésus. (4 janvier)

L'Épiphanie. (6 janvier)

La Sainte Famille. (11 janvier)

Extrait de l'Appendice au Rituel romain.

"La famille, dit la lettre pastorale des Pères du Premier Concile Plénier de Québec, comme le cœur du

SAVEUR RICHE ET DELICATE



QUATRE QUALITÉS DIFFÉRENTES.

chrétien, est un sanctuaire que la religion doit consacrer et conserver. Pères et mères, vous êtes les gardiens de ce sanctuaire; et il faut que vous ayez l'ambition, non seulement de le défendre contre toute profanation, mais encore d'y faire régner l'influence du Christ et la pratique des vertus chrétiennes. Pour guider et soutenir les parents dans l'accomplissement de leur tâche, rien n'est plus efficace que le culte de la Sainte Famille, culte dont l'origine, en ce pays, se confond avec l'origine même de notre histoire religieuse."

Nous vous exhortons donc, Nos Très Chers Frères, à répondre aux désirs de l'Eglise, à honorer de votre confiance et de votre amour, Jésus, Marie et Joseph, à connaître et à imiter les belles vertus qu'ils ont pratiquées, et qui ont fait de la maison de Nazareth le modèle parfait de toutes les autres.

Eclairés par de tels exemples, soutenus par de si puissantes protections, vous garderez intactes les saines traditions du peuple canadien, et vous répondrez aux vœux de Dieu et aux espérances de l'Eglise en élevant des générations chrétiennes.

Nous croyons utile de vous rappeler ici que le Pape Léon XIII, par un bref, daté du 14 juin 1892, a établi l'Association Universelle de la Sainte Famille. Dans ce bref, après avoir dit quels exemples et quelles leçons les familles chrétiennes doivent chercher dans la famille de Nazareth, l'illustre Pontife fit l'histoire du culte de la Sainte Famille, et rappelle que ce culte "s'est implanté en Amérique, dans la région du Canada, où il devint très florissant, grâce principalement à la sollicitude et à l'activité du Vénérable Serviteur de Dieu François de Montmorency Laval, et de la Vénérable Servante de Dieu Marguerite Bourgeoys."

Le Canada catholique a raison d'être fier d'une tradition si ancienne, mise en lumière par le Souverain Pontife, et il doit avoir à cœur de les garder fidèlement.

ST-VIAEUR D'ANJOU

Mlle Antoinette Massé, institutrice du village de St-Viateur, a célébré l'anniversaire de naissance de M. le curé Dufort, le 2 décembre dernier. Une petite audition fut donnée à cette occasion. La classe était revêtue de ses plus belles parures et le contenu était un personnel d'élites. Etaient présents à cette fête: M. le curé Dufort, M. Pierre-Zénon Massé, père de l'institutrice, Mlle Régina, Marguerite et Fernande Massé, ses sœurs et les élèves de Ste-Thérèse.

Le programme a été comme suit: "Entrée"; Chant national, adresse lue par Marie-Estelle Lafontaine; Bouquet spirituel présenté par Jeannine Rouleau; Chant de départ; les solistes étaient Mlles Antoinette et Fernande Massé, Lorette Laferrière, Emma St-Germain, Monique Lafontaine.

L'audition fut terminée par la parole du Pasteur. Cette petite instruc-

tion avait pour but de faire connaître la mission du prêtre et celle de l'écolier.

Des félicitations furent offertes à Mlle l'institutrice. Une journée de congé fut accordée. Mlle Massé est allée passer son congé au milieu de ses parents.

Mlle Régina Massé a obtenu la prime du Gouvernement, comme récompense pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Petites Annonces

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 15,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

A VENDRE. — Agrès de sucrerie: 1000 chaudières, 1100 chalumeaux "Grimm", 1 barrique de 35 seaux, 1 tonne en chène de 240 galons, bac, etc. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à Philippe Desfossés, St-Barthélemi, P. Q. 3—an.

A VENDRE. — Machine à tricoter, presque neuve, n'ayant servi que peu de temps. S'adresser à Eugène Boivin, St-Justin. 3—3fs.

EMPLACEMENT A VENDRE. — Bel emplacement de 1½ arpents, situé au Bois-Blanc, près du Canadien National, avec maison et bâtiments en bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à Thomas Pepin, St-Justin. 3—3fs.

TERRE A VENDRE. — Belle et bonne terre de 52 arpents, bien bâtie, située à 8 arpents du village de Saint-Justin, électricité, aqueduc et toutes les commodités modernes. Pour prix et conditions, s'adresser à Alfred Gagnon, Saint-Justin, P. Q. 2—1fs.

A VENDRE à St-Barthélemi. — Un moulin à farine avec un bon pouvoir d'eau aussi une clientèle de glace rapportant \$600.00 par année. Bonnes bâtisses. Pour prix et conditions s'adresser à Avila Dupuis, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q. 2—3fs.

TERRE A VENDRE. — Belle terre de 80 arpents, en très bon ordre, située dans le rang de l'Ornière, avec ou sans roulant. Aussi terre à bois. Conditions des plus faciles. Hormisdas Comtois, St-Justin, P. Q.

PETITE FOURNAISE de seconde main à vendre. En très bon état, n'ayant servi que très peu de temps. Bon marché. S'adresser au magasin W.-H. Gagné, St-Justin, P. Q.

ENGIN A VENDRE. — Un engin de 15 Forces, marque Internationale, marchant à l'huile ou à la gasoline, garanti en bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à Arthur Lessard, Industriel, Ste-Ursule, co. Maskinongé.

STE URSULE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Charlie Turner, décédé à Montréal, le 1er décembre, à l'âge de 61 ans. Le service a eu lieu à Montréal et son corps fut inhumé dans le cimetière Anglican à Louiseville. Charlie Turner était autrefois de Ste-Ursule. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Alice Leber, deux filles, Lina et Liliane et quatre garçons: Freddy, Frank, Jessie et William ainsi qu'une bru, Mme Freddy Turner (Lina St-Louis) trois frères, Jessie et Walden, de Sainte-Ursule et Loggie, d'Amos, Abitibi, et plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces. Il était très connu parmi nos concitoyens.

De passage à Ste-Ursule dernièrement: M. David Turner, capitaine de police et Edmond Turner, lieutenant de police, en vacance chez des parents.

De passage chez M. Jessie Turner: M. Emile Magnan, de Saint-Valère avec sa fillette Gabrielle.

Mlle Lucy Leber, qui depuis quelque temps demeurait à Montréal, est revenue dans sa famille.

Quarante Heures

Nous avons eu ces pieux exercices en notre paroisse, le 17, 18 et 19 décembre. Ils ont été suivis par la presque totalité des paroissiens. Grâce au zèle et au bon goût des Rdes Sœurs de la Providence, le temple présentait un très beau coup d'œil. Pour la circonstance on a pu admirer deux beaux anges adorateurs, don de quelques paroissiens généreux (toujours les mêmes), et les servants étrennaient de beaux habits de chœur, don généreux de la Congrégation des Enfants de Marie.

Les communions furent très nombreuses ainsi que l'assistance aux différentes messes, ainsi qu'aux offices du soir. Disons en passant, que 83 milles hosties ont été distribuées au cours de l'année 1924. La deuxième nuit des Quarante Heures, la garde du S. Sacrement fut faite par les membres du Cercle de l'A. C. J. C.

La messe d'ouverture fut chantée par M. le chanoine Dusablond, curé de Louiseville. La messe du second jour le fut par M. l'abbé Rivard, vicaire à Maskinongé. C'est M. l'abbé Foucher de St-Léon, qui clôtura ces exercices toujours si aimés des fidèles. Sont venus prêter leur concours aux MM. Prêtres de la cure: M. le chanoine Dusablond, MM. P. Boulay, de St-Léon, Veillet, de St-Charles de Mandeville, Lupien de Ste-Angèle, Lessard, de St-Edouard, Béland, de St-Didace, MM. les abbés Rinfret, Caron, Rivard, Foucher et Rompré.

M. Jos Racine a été nommé marguillier en remplacement de Sieur Dolphis Lessard.

M. le Dr Duhamel, malade depuis près d'un an, est parti pour se faire traiter à l'Hôpital Normand-Cross des Trois-Rivières.

La triste affaire survenue en notre paroisse récemment, et qui a eu son dénouement en cour du Magistrat aux Trois-Rivières est maintenant chose du passé. On assure cependant qu'une cause de boisson y fera pendant. En est-il qui pourraient être surpris.

Au couvent

Mme H. Dubé de Louiseville, mère du Rév. P. Dubé, O. M. I., d'Ottawa nous est arrivée au couvent, la semaine dernière, comme Dame pensionnaire. Ce qui porte le nombre du personnel à 300.

Noël.—La fête charmante a été célébrée avec solennité à Ste-Ursule. Décorations, illuminations, chants, tout y contribuait.

M. le curé Laquerre officiait à la messe de minuit, pendant qu'à la chapelle du couvent, M. le vicaire célébrait la sainte-messe. Une vingtaine de petits enfants, garçons et filles du jardin de l'enfance y ont fait leur première communion.

La quête à la messe de minuit a été

faite au profit de la congrégation par Melles Rose-Ida Desrosiers et Jeanette Duhamel accompagnées respectivement par MM. P-Emile Lambert et David Francœur.

Les chants de Noël, préparés par la chorale des petits enfants, sous la direction de Melle Duhamel, ont été bien goûtés.

M. le vicaire a officié à la grande messe du jour.

Le chœur des hommes a répété avec beaucoup de brio la messe du second jour à trois voix.

C'est M. le curé qui a donné le sermon.

Une belle crèche avait été préparée par les bonnes Sœurs. Somme toute, nous avons eu une belle messe de Noël... nous en garderons longtemps un souvenir ému.

M. Jean Lafrenière, E. E. D. fils de M. le député de Richelieu passe quelques jours de congé chez sa grand-mère, Dame J.-B. Lafrenière.

MM. Bertrand Lessard et Ls-Paul St-Louis, du jувénat des RR. PP. Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré sont pour quelques jours, en vacance dans leur famille.

Nombre de parents d'anciens et d'amis sont venus passer les fêtes à Ste-Ursule.

Bonne et heureuse année!

LOUISEVILLE

En octobre dernier l'Electric Service Corporation achetait la Louiseville Electric Mfg Co. et au mois de novembre, le conseil municipal de Louiseville, à l'unanimité, accordait à la nouvelle compagnie un contrat de dix années pour l'éclairage des rues de la ville, des maisons, ainsi que pour une production de force motrice, à la condition que la nouvelle compagnie consentit une réduction de dix pour cent sur les prix de l'ancienne compagnie, soit pour les citoyens de Louiseville une économie de \$1300.00 par année. En retour l'Electric Service Corporation exigeait que les rues fussent éclairées avec des lampes plus fortes et que la ville payât un minimum de lampes.

Or, c'est lundi, le 15 décembre dernier que le nouveau service d'éclairage a été inauguré. De plus la ville, grâce aux fameux puits de Ste-Ursule, possède un système d'aqueduc moderne qui lui permet également de se protéger contre le feu.

Lors de cette inauguration, M. John Bourgeois, de Shawinigan Falls, surintendant de l'Electric Service Corporation, invita les principaux citoyens de Louiseville à une partie d'huites donné à l'hôtel Lafleur. Etaient présents: le maire J.-W. Gagnon, les échevins Omer Rinfret, président du comité d'éclairage, le Dr L. Gélinas, François Paquin, Hilaire Arvisais et Auguste Plante. La paroisse était représentée par L.-J. Teasdale et par le conseiller Jos Lescadre. Etaient aussi présents: J.-E. Turgeon, gérant de la banque d'Hochelaga, J.-A. Savoie, ex-maire, J.-A. Bussières, ex-maire, le notaire J.-A. Coutu, l'avocat Emile Ferron, le Dr Olivier Lafleche, C.-E. Martin, Ephrem Lesage, Donat Damphousse, Alp. Leblanc, W. Lawler, Gustave Caron, Joseph St-Antoine, Paul Desrosiers, Napoléon Chevalier, Alexandre Savoie, J. McNaulty, Lucien Béland, Arthur Lesage, Eugène Noël, Wilfrid Pichette, Arthur Desaulniers, L. Martin, Léo Béland, Alphonse Lamy, Simon Hogue, Charles Voisard, tous de Louiseville, Onésime Déziel et A. Frigon de Maskinongé.

Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. J.-W. Gagnon, maire de Louiseville, qui a remercié M. John Bourgeois, gérant de l'Electric Service Corporation, à qui il fut chargé de remettre une plume-réservoir en guise de souvenir.

Ont aussi adressé la parole MM. Lucien Béland, le Dr Olivier Lafleche, l'avocat Emile Ferron, le maire L.-J. Teasdale, le notaire J.-A. Coutu et A. Frigon.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Recus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.

La Vraie Place pour les Bonnes Fourrures

Nous possédons un assortiment complet de MANTEAUX en seal français de premier choix avec garnitures assorties ainsi que mouton de Perse et seal d'Hudson.

Nous faisons une spécialité de réparations à prix modérés.

Toutes nos marchandises sont garanties pour la qualité et défauts de confection.

La Compagnie de Fourrures RELIABLE,

J.-A.-C. COUTU, Gérant,

501, St-Paul Ouest, Montréal.

(une porte à l'est de la rue McGill)

UNE BRISE PARFUMÉE DANS CHAQUE

GOUTTE DU PARFUM

"PARFAIT-BONHEUR"

DE J. JUTRAS.

OH !

Retournez ce coupon

que vous êtes heureuses gentilles Canadiennes d'avoir dans votre province une parfumerie canadienne-française qui produit des excellents parfums tels que :

"Faites-moi Rêver"

"Boule-de-Neige"

et

"Parfait-Bonheur"

dont la renommée s'étend dans tout le pays.

et vous recevrez gratuitement des buvards parfumés au "Parfait-Bonheur."

Nom

Adresse

Route rurale no.

Comté

Province

La Parfumerie J. Jutras,

1739 Ave. Papineau,

Montréal.

BELLE FETE MUSICALE CHEZ LES VOYAGEURS DES TROIS-RIVIERES.

Dans notre dernier numéro l'espace nous manquait pour donner un compte rendu de la fête musicale organisée par le Cercle Catholique des Voyageurs des Trois-Rivières, nous nous reprenons aujourd'hui. — Cette fête a été un succès sur toute la ligne, il ne pouvait en être autrement, car organisée par les Voyageurs Catholiques le succès en était d'avance assuré. En dépit des nombreuses organisations durant cette semaine, le concert des Voyageurs a été un des mieux encouragés. Il y avait de quoi, d'abord le concert était donné par le célèbre "Trio Desrochers" de Montréal, composé du Prof. J.-J. Desrochers, violoniste, Dr R.-A. Desrochers, pianiste et Félix Desrochers, clarinettiste, assisté de MM. Armand Gauthier, basse et Paul Valade, ténor lyrique. Le trio Desrochers n'était connu aux Trois-Rivières que de réputation mais il nous fait plaisir de dire que cette réputation n'était pas surfaite et les nombreux applaudissements qui soulignent chaque morceau du programme est une preuve que le programme exécuté a été fort bien goûté. Tous les musiciens des Trois-Rivières s'étaient donc donnés rendez-vous à l'Hôtel de Ville et ils ont été servis à souhait. Le trio Desrochers a exécuté les pièces suivantes:

Félicia, Gruenwald; Menuet, Beethoven; Le Retour du Troubadour, Le Normand; Cinquième danse Hongroise, Brahms; Pizzicati (en rappel), Léo Délibes; Echos Laurentiens, Laurendeau; et sur demande le Trio exécuta "Le Carnaval de Venise" arrangement spécial par le trio. Cette dernière pièce était à peu près terminée qu'un tonnerre d'applaudissements se fit entendre dans la salle. Les artistes durent venir saluer l'assistance à plusieurs reprises.

M. Armand Gauthier, basse soliste à l'église St-Stanislas de Montréal qui possède une voix à la "Plançon" sut charmer l'auditoire dans les morceaux suivants:

Le Coucou, Lowe; Les Vieilles de chez nous, Lévaillé; Le Voyageur, Gouard; Le Vagabond, Fourdrain; Vieilles c'est souffrir.

M. Paul Valade, ténor lyrique qui a tenu les principaux rôles à la Société d'Opérette de Montréal, a été très applaudi dans:

Aubade du Roi d'Ys, Lalo; Ouvres yeux bleus, Massenet; Berceuse, Chaminade.

MM. Valade et Gauthier ont été très goûtés dans le duo "Des pêcheurs de Perles" de Bizet.

La leçon de chant de Mozart fut très bien rendu par MM. Valade et Gauthier dans le rôle d'élèves et par M. Félix Desrochers dans le rôle de Professeur. M. Desrochers s'est révélé artiste consommé dans ce morceau.

Une mention spéciale à M. Antonio Létourneau organiste à l'église St-Louis de France, qui accompagnait au Piano en maître consommé qu'il est.

Mais le numéro principal au programme était une conférence qui fut donnée par M. Félix Desrochers. M. Desrochers est un orateur distingué et un membre bienfaiteur de l'association Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal, c'est donc dire que c'est une œuvre que M. Desrochers a à cœur. Il a parlé de l'Association, ses œuvres des retraites fermées. Cette conférence a été très goûtée du public trifluvien. M. le chanoine Boulay, curé de la cathédrale remercia M. Félix Desrochers de la belle conférence qu'il venait de donner et encouragea MM. les Voyageurs du noble but qu'ils poursuivent.

En somme, MM. les Voyageurs des Trois-Rivières peuvent être fiers du succès remporté, grâce au dévouement de ses membres et spécialement de M. J.-B. Laberge qui fut l'organisateur

principal de cette fête. Nous formulons un vœu, c'est que le trio Desrochers revienne prochainement aux Trois-Rivières avec son groupe d'artistes, et nous pouvons leur assurer d'avance qu'ils joueront devant une salle archi-comble.

MONTREAL

M. Félix Desrochers, avocat, est allé à Québec dernièrement par affaires professionnelles.

M. W.-H. Gagné, éditeur-proprétaire de "L'Echo de Saint-Justin" était de passage à Montréal chez son fils M. William-L. Gagné de la rue Fabre.

M. Charles Desrochers, de St-Charles sur Richelieu, était de passage à Montréal dernièrement en visite chez son fils M. Félix Desrochers avocat de la rue St-Hubert. M. Desrochers a passé une semaine en ville, il en a profité pour visiter ses autres enfants: Dr R.-A. Desrochers, de la rue St-Denis; Charles et Joseph et Mme A.-C. Miller, sa fille.

M. et Mme Ovila Duchesnay, de St-Justin sont venus passer les fêtes de Noël chez leurs fils Henri, Emile et Wilfrid. Ils ont assistés à la messe de minuit à l'église St-Louis de France.

Mlle Juliette Duchesnay, institutrice au couvent de Rosemont, vient de sortir de l'hôpital. Elle est maintenant convalescente et pourra reprendre ses cours aux Rois.

M. l'abbé Paul Desrochers, curé de Knowlton était de passage à la ville dernièrement.

M. l'abbé J.-O. Meunier, curé de St-Elle de Caxton était aussi de passage à Montréal dernièrement par affaires.

Mme Mélançon, de Charette, en visite à la ville dernièrement chez ses filles Mmes Gélina et De Charette.

A la Ste-Catherine M. Alfred Richard, ex-échevin de Montréal-Est, invitait quelques parents et amis pour fêter la Ste-Catherine. Le trio Desrochers nous fit goûter les plus belles pièces de son répertoire. Il y eut chant par MM. Félix Desrochers, Wilfrid Duchesnay, Mme Dubreuil, Euclide Richard, Edgar Richard. A minuit un magnifique goûter fut servi invités lequel était arrosé de vins exquis que tous firent honneur. M. Félix Desrochers avocat, demandé à prendre la parole, nous fit revivre les bonnes vieilles traditions de nos pères que malheureusement dit-il tendent à disparaître et remercia M. Richard pour sa royale hospitalité qu'il nous donnait et pour l'heureuse idée qu'il avait de faire revivre ces bonnes vieilles veillées d'autrefois. M. Richard remercia M. Desrochers des bonnes paroles qu'il venait de lui adresser et souhaita d'avoir dans un avenir rapproché le plaisir d'entendre le trio Desrochers. Tous se dispersèrent aux petites heures, remportant un agréable souvenir de cette soirée. Assis aient à cette soirée: MM. Edgar Richard, Henri Richard, Euclide Richard, Félix Desrochers avocat, Dr R.-A. Desrochers, Prof. J.-J. Desrochers, E. Côté, M. et Mme Campeau, M. et Mme Dubreuil, Mme Alfred Richard, M. et Mme Wilfrid Duchesnay et une foule d'autres.

La messe de minuit a été célébrée avec beaucoup d'éclat à St-Louis de France. Mgr Bélanger officiait et la chorale exécuta sous la direction du Prof. Alex.-M. Clerk, le programme suivant: Kyrie et Gloria de la messe Ste-Cécile de "Rousseau". Credo de la messe de Godefroy "Péladable". Sanctus de la messe St-Louis de France "Alex.-M. Clerk." Agnus de "Ch" Widor." Le "Minuit chrétien" fut chanté par M. Joseph Saucier notre baryton national.

M. Antonio Létourneau organiste, touchait l'orgue. — La chorale répéta le même programme à la messe du jour.

M. et Mme Emile Duchesnay sont en promenade à St-Thimothée de Beau-

harnois.

M. Henri Richard, ex-photographe bien connu de cette ville vient d'être nommé représentant officiel de la maison Jos Côté de Québec et a l'agence exclusive pour la vente des Pipes "Bruco" et "Cycania".

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS DE LA METROPOLITAN

Edifice Jackson, Ottawa, Canada.

Depuis quelques années, au Canada comme aux Etats-Unis, on semble avoir pris, dans les écoles, un intérêt croissant au mouvement éducationnel de la santé publique.

Durant la dernière année, plus de vingt-cinq millions de pamphlets de la compagnie d'assurance "Metropolitan Life" ont été distribués aux Etats-Unis, sur demande, aux instituteurs et institutrices, de même qu'aux détenteurs de polices d'assurance de la Metropolitan.

Parmi ces publications, mentionnons les suivantes: "Le Livre de Bébé", "La Rougeole — Protégez votre Enfant", "Comment Vivre Longtemps", "La Conquête de la Fièvre Typhoïde", "Accidents Chez Soi", "La Tuberculose Peut Être Evitée Et Est Guérissable", "La Coqueluche", "L'Enfant", "Premiers Soins Chez Soi", "Sauvez Votre Enfant De la Diphtérie", et un bon nombre d'autres.

Toutes ces publications peuvent être obtenues, sur demande, (en langue française) par les instituteurs et institutrices en Canada, de même que par les détenteurs de polices d'assurance de la Metropolitan, ou toute personne qui travaille dans l'intérêt de la santé publique, en s'adressant comme suit: Welfare Division, Metropolitan Life, Jackson Bld'g, Ottawa. Chaque pamphlet renferme des renseignements précieux sur la conservation de la santé. Ecrit dans un style clair, simple et attrayant, il pique la curiosité et l'intérêt des enfants. En même temps, les mères y puiseront des renseignements utiles sur les moyens à prendre pour conserver leurs enfants en bonne santé.



M.-M. COTE,
PHOTOGRAPHE,
22 rue St-Laurent,
Louiseville.

Comme par le passé, les amateurs du kodak pourront se procurer chez moi: Kodaks, Films, Plaques, Papiers, Cartes, Solutions, Etc. de la marque de la célèbre Maison "Canadian Kodak de Toronto, Ont."

Je finis aussi l'ouvrage pour les amateurs à des prix très réduits.

Je fais aussi l'encadrement des portraits, images et gravures.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL.

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

SAINT-JUSTIN.

Normandin Frères

Marchands de Provisions

17 RUE BEAUBIEN, MONTREAL.

Achètent tous les produits de la ferme, tels que: Beurre, Oeufs, Fromage, Volailles, Lard, Miel, Patates, Etc. Au plus haut prix du marché.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Rôles, Tabac coupé, Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Foulle.

St-Lin des Laurentides,

Co. L'Assomption, P. Q.

J. E. MASSE

Opticien-Diplômé

ESSAI DE LA VUE GRATUIT.



Outils des plus moderne

Une visite est sollicitée.

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU,

COMMERÇANT.

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.

et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

A. Prud'homme & Fils,

LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peinture, Matériaux de Plomberie, Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

10 rue de Brésolles, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.



ULRIC GIGUÈRE

BIJOUTIER,

Bel assortiment de Montres, Bagues, Jons, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Docteur Hermann Michaud

DE MONTREAL

SPECIALISTE — Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge.

Attaché au service des Hôpitaux Notre-Dame et St-Paul.

Sera à Berthierville, chez M. le Docteur A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, tout les deuxième dimanche de chaque mois. 12-24-1 an.

Faites abonner vos parents et amis à L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

MANDEMENT DE

SON EMINENCE LE CARDINAL
ARCHEVEQUE DE QUEBEC ET DE
NOS SEIGNEURS LES ARCHEVE-
QUES ET EVEQUES DES PROVIN-
CES ECCLESIASTIQUES DE QUE-
BEC ET DE MONTREAL CONCER-
NANT LE JUBILE DE 1925.

Nos Très chers Frères,

Conformément à une tradition pieu-
se, consacrée par plusieurs siècles, le
Chef de l'Eglise catholique, Sa Sainte-
té le Pape Pie XI, dans une Bulle so-
lennelle en date du 29 mai 1924, a dé-
crété que l'année 1925 serait une an-
née "jubilaire."

On appelle, dans le style canonique,
jubilé, un espace de plusieurs mois
voué spécialement par l'autorité sou-
veraine, aux œuvres de foi, de péni-
tence et de charité, et qui (sauf cer-
taines circonstances exceptionnelles)
revient tous les vingt-cinq ans. L'E-
glise, pendant ces jours de particulière
bénédition, ouvre au peuple chrétien
tous les trésors spirituels dont elle est
la dépositaire et la dispensatrice. Elle
invite maternellement les fidèles à
bien profiter de ce temps de grâce; el-
le les prie et les supplie de prêter à
son appel une oreille attentive, et elle
leur prescrit les conditions qu'ils au-
rent à remplir pour bénéficier de tou-
tes les faveurs qu'elle accorde, des
facilités de pardon concédées aux pé-
cheurs, des moyens qui leur sont of-
ferts de réveiller leur conscience en-
dormie, des mérites qu'il leur est per-
mis d'acquiescer, de la plénitude des in-
dulgences par lesquelles ils peuvent ra-
cheter toutes les peines dues au péché.

Ce sont ces multiples et inestima-
bles avantages, si propre à stimuler la
piété et à sanctifier les âmes, que No-
tre Très Saint Père le Pape vient de
proposer, dans les termes les plus
touchants à l'attention religieuse du
monde, et qui feront de la prochaine
année ce que l'Eglise nomme l'Année
Sainte.

Rome est le centre de la catholicité,
le siège que Dieu a destiné au Chef de
la hiérarchie catholique, le foyer d'où
rayonnent sur l'humanité entière les
enseignements du Christ et les pou-
voirs qu'il a légués à ses représen-
tants. Vers Rome, comme vers la Ca-
pitale d'une patrie commune, capitale
illustrée par les travaux et le martyre
des bienheureux Pierre et Paul, se
tournent les regards de tous les croy-
ants.

Voilà pourquoi, à l'occasion de l'an-
née jubilaire, le Pape veut que Rome
soit le théâtre principal des diverses
manifestations de la bonté et de la mi-
séricorde divine. Et il invite avec ins-
tances les catholiques de toutes les na-
tions à se rendre en pèlerinage au tom-
beau des Saints Apôtres et à aller vi-
siter, en esprit de dévotion les gran-
des Basiliques romaines.

Nous vous dirons plus tard, Nos
Très Chers Frères, quand et dans quel-
les conditions, les grâces du Jubilé se-
ront étendues de Rome à toute la chré-
tienté. Pour le moment, nous vous fai-
sons part des désirs et des volontés
actuelles du Saint-Siège, et nous vous
engageons très fortement à y répon-
dre dans la mesure de vos ressources
personnelles et selon la convenance
de vos devoirs d'état.

Un comité central a été formé, char-
gé d'assurer aux pèlerins de tous les
pays, dans la ville de Rome où ils se-
ront conviés et où ils séjourneront
quelque temps, certaines commodités
désirables. Et, sous la dépendance de
ce comité chef, des comités nationaux
ou provinciaux, en rapport avec l'œu-
vre jubilaire, ont été partout constitu-
és. Nous avons ici le nôtre; lequel a
confié à une agence de voyages, bien
connue parmi nous, le soin d'organiser
et de conduire au Centre de la vie re-
ligieuse, pendant l'année sainte, un
grand pèlerinage canadien.

Plus le nombre des pèlerins sera
imposant, plus Dieu sera honoré et le
Pape réjoui, et plus notre pays parti-
cipera aux bienfaits dont le Jubilé va
être la source.

L'affluence des visiteurs auprès du
Siège Apostolique ne servira pas seu-
lement à attester l'unité et la catholi-
cité de l'Eglise du Christ; elle appelle-
ra sur les individus, les familles et la
société, des faveurs de choix, des grâ-
ces d'expiation et d'édification mutuel-
le, dont les peuples d'aujourd'hui ont
un singulier besoin. De graves dangers
d'ordre intellectuel, moral et social,
menacent les âmes et les nations.
C'est le vœu le plus ardent du Saint
Père que l'on y oppose une croisade
générale de pénitences et de prières.

A part les intentions communes qu'il
faut avoir en priant, le Pape, dans sa
Bulle de promulgation du jubilé, croit
devoir mentionner trois intentions spé-
ciales qui lui sont chères, et dont il
désire que les pèlerins de Rome tien-
nent compte dans leurs oraisons: la
pacification véritable des peuples, le
retour des non-catholiques à l'unité re-
ligieuse; l'établissement définitif, en
Terre-Sainte, d'un état de choses qui
sauvegarde les intérêts sacrés et pri-
mordiaux du catholicisme.

Nous recommandons instamment ces
intentions papales à ceux de nos com-
patriotes qui auront le bonheur de
prendre part au pèlerinage national
que l'on est à préparer.

D'un autre côté, on ne saurait ou-
blier que notre patrie elle-même ré-
clame à bon droit de ses fils, de ceux
surtout qui auront l'insigne privilège
d'aller s'agenouiller sur la tombe des
Saints et des martyrs dont Rome gar-
de la dépouille glorieuse, qu'elle ré-
clame d'eux, de leur piété et de leur
zèle, le secours de vives prières.

Pendant leur séjour à Rome, nos pé-
lerins canadiens se feront donc un de-
voir d'implorer en faveur du Canada
notamment de notre cher Canada
Français les bénédictions divines.

Ils demanderont à Notre-Seigneur
pour les catholiques de notre pays, la
grâce d'un attachement de plus en plus
étroit et de plus en plus dévoué à la
sainte Eglise Romaine, mère de toutes
les Eglises. Ils prieront Dieu d'entre-
tenir parmi les races diverses dont
est faite la population canadienne, les
sentiments de respect mutuel, de jus-
tice, de charité et de concorde, qui
caractérisent la fraternité chrétienne.
Ils le prieront de protéger nos fami-
lles contre l'affaiblissement de la foi
et la décadence des mœurs. Ils se
montreront, au pied du Père commun
de tous les fidèles, des chrétiens fiers
de leur foi, des citoyens fiers de leur
sang.

Fasse le ciel que cette année jubi-
laire où nous entrerons en décembre
prochain, apporte au monde entaché
d'erreurs, assoiffé de jouissances, di-
visé par les haines profondes, le salu-
et la paix dans la vérité dont les le-
vres papales sont d'infailibles gar-
diennes.

Fasse le bienheureux Pierre qui, du
sein de la gloire, verra affluer dans les
vastes nefs de sa basilique d'innom-
brables phalanges de fidèles, que ces
foules immenses, par leur esprit de foi,
leur tenue édifiante, leur repentir ému,
réjouissent le cœur de son successeur,
notre bien aimé Pontife Pie XI.

Fasse Jésus et sa sainte Mère que
tous les vrais chrétiens unis de corps
ou d'esprit à l'occasion de l'année sainte,
à l'auguste personne du Pape et
par lui au dispensateur de tous les
dons célestes et du suprême pardon, é-
prouvent toute la vérité de cette paro-
le consolante: Celui qui vient à moi,
je ne le point rejeté: eum qui venit
ad me, non ejiciam foras. (Jean, VI, 37)

Sera le présent mandement lu et
publié au prône dans toutes les églises
paroissiales et autres où se fait l'of-
fice divin, le premier dimanche après
la réception.

Fait et signé par nous, le vingtième

jour d'octobre mil neuf cent vingt
quatre.

L.-N. Cardinal Bégin, Arch. de Qué-
bec; Paul-Eugène, Arch. de Séleucie,
coadj. de Québec; Michel-Thomas, Ev.
de Chicoutimi; Paul, Ev. de Sherbrooke;
François-Xavier, Ev. des Trois-
Rivières; J.-S. Hermann, Ev. de Nico-
let; Guillaume, Ev. de Joliette; Jo-
seph-Romuald, Ev. de Rimouski; Fran-
çois-Xavier, Ev. de Gaspé; Raymond-
Marie, Ev. de Valleyfield; Fabien-Noël,
Ev. de St-Hyacinthe; J.-M. Ev. de Le-
gio, Vic. ap. du Golfe Saint-Laurent;
Alphonse-Osias, Ev. de Spiga, Aux. de
Sherbrooke; Joseph-Alfred, Ev. de Ti-
topolis, Aux. de Québec; A.-E. Des-
champs, Adm. de Montréal.

Par mandement de Nos Seigneurs,
EDGAR CHOUMINARD, ptre.
sous-secrétaire du dioc. de Québec.

FIERTE DE RACE

Un ménage de Canadiens-français,
dans une aisance relative, a adopté u-
ne nièce orpheline. L'auteur nous pré-
sente dans Lucienne un beau caractè-
re de jeune fille canadienne-française
intelligente, sans pédanterie, ayant le
goût artistique développé, une belle
délicatesse de conduite et de tenue.
La jeune fille est douce et soumise
aux désirs de ses parents, mais il est
un point sur lequel elle est intransi-
geante: sa race, sa religion, sa langue.

Est-il besoin de dire qu'au physique,
Lucienne est un joli type de sa race.

La tante a cédé à l'ambiance de fré-
quentation dans les milieux anglais
riches: elle veut que sa nièce épouse
le fils d'un gros négociant venu des
Etats-Unis, qui a fait fortune à Qué-
bec.

M. Hartley, de son côté, ne veut pas
ce mariage, parce que, dit-il, "cette
jeune fille n'est pas de notre race, elle
est catholique et elle n'a pas le sou"
et ces jeunes Canadiennes sont telle-
ment fières de leur race.

Bref, Lucienne résistera à sa tante
s'occupera peu de l'assentiment arraché
par le jeune Hartley à son père et
elle épousera un jeune Canadien-fran-
çais de talent, Georges Crevier, auquel
son oncle, un riche docteur de Québec,
laisse toute sa fortune.

A côté de Lucienne, qui est d'une
excellente éducation et d'allure dis-
tinguée, l'auteur nous trace le por-
trait d'une jeune Canadienne-française
qui veut singer l'anglais et qui, sans
prendre les réelles qualités de la race
saxonne, en accentue les défauts.

Gabrielle en est arrivée à oublier et
à mépriser sa langue maternelle, ce
qui la fait mépriser même des Hart-
ley, auxquels elle veut plaire, car M.
Hartley, qui parle correctement le
français, n'a jamais songé à abandon-
ner sa langue; il sait que tout homme
qui abandonne sa langue renie sa pa-
trie.

Voici, en quelques notes brèves, le
plan d'ensemble de ce roman cana-
dien, qui ne vise pas aux grandes phra-
ses, qui est écrit simplement, mais com-
porte de l'observation, du jugement,
de bons enseignements et d'excellents
principes exposés de façon alerte et a-
gréable. L'ouvrage, illustré par Albert
Fournier, fait partie des Editions E-
douard Garand, 185 rue Sanguinet,
Montréal. Cette maison vous enverra
ce roman, sur réception de 30c.

Articles de Toilette

Vous trouverez à notre magasin un
très bon choix d'articles de toilette
Parfums de toutes sortes, Poudres
de toilette, Lotions, Bay-Rhum,
Pâtes à dent, Savons, Brosses, etc.
Nous vendons et recommandons les
poudres et parfums de la Parfumerie
Jutras et le parfum René.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Partum René

EN VENTE PARTOUT.

Prix 25 cts la Boutelle.

Arthur Baril, fils de D.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Directeur de l'Association des Mar-
chands de Foin de la Province
de Québec

Membre de la Chambre de Com-
merce de Montréal.

Membre de la National Hay As-
sociation

Toujours en mains Foin et Grain.

COTATIONS SUR DEMANDE.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'ac-
cèssoires électriques à des prix dé-
fiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

45 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

J.-O. RINFRET

COMMERCANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOIN DE
TOUTE QUALITE.

Demandez mes prix. (Dépt. A)

MASKINONGE, QUE.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de
ces pipes avec bouquins en ca-
outchouc ou en bakelite et que
nous pouvons vous offrir aux
prix suivants:

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite \$1.25

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINE.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT JUSTIN P. Q.

Ovila Béland

BOUCHER

Et commerçant de Bœuf, Lard, Men-
tons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

ALPHONSE LESSARD,

FORGERON

Spécialité de soudure au gaz: Fer,
Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti — Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. DUCHESNAY, Ex-Pro-
fesseur au "Montreal Business College."

Cours commercial complet en fran-
çais et en anglais. La comptabilité
d'après le système Budget est pratique
et des plus modernes. Ouvrage de bu-
reau et toutes les matières qu'un hom-
me d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin 1897

Il y eut dans la paroisse en 1897, 73 baptêmes, 50 sépultures et 16 mariages.

BAPTEMES

Baril M.-Berthe — Bernèche Donat — Bastien Jos-Edmond — Bastien M.-Aldia — Bergeron M.-Rosée — Bergeron Jos-Alfred — Bellemare M.-Louise — Bérard Antonio — Bernier Jos-Simon-Denis — Boucher Edouard-Albert — Carufel M.-Antoinette-Valéda — Casaubon M.-Anna — Chevalier M.-Clara — Clément Louis-Doat-Euclide — Clément M.-Rose-Alice — Clément Lionel — Croisetière Chs-Adrien — Desrosiers M.-Octavie-Angéline — Drainville M.-Anna-Hermance — Dufault M.-Albertine — Dupuis Jos-Honoré — Francœur David-Hervé — Frappier M.-Anne — Gagnon Jos-Azarias — Gagnon Jos-Alphonse-Azarias — Gagnon M.-Albina — Gagnon M.-Yvonne — Lacourse J.-Rémi-Sylvain — Ladouceur Jos-Azarias — Ladouceur Ovilas-Edmond-Edouard — Ladouceur M.-Clorinthe — Lafrenière Louis-Olivier-Viateur — Lafrenière Anonyme — Lafrenière M.-Denise-Alice — Lajoie Rosanna — Lajoie Adolphe — Lajoie Alexis-Lucien — Lajoie Romuald — Lambert Jos-Philias — Laurent M.-Eva — Lebeau M.-Gratia-Corona — Lebeau M.-Jeanne-Léona — Lefebvre Homère — Lefebvre Antoinette — Lefebvre Jos-Edmond — Lefebvre Jos-Arthur — Lefebvre Jos-Théodore — Lefebvre M.-Anna — Lemire Jos-Adélar — Létourneau M.-Emma-Philomène-Eugénie — Mandeville M.-Hermeline-Clarène — Marchand M.-Martine-Bibiana — Morin Chs-Irénée — Paquin Jos-Ovide-Lucien — Pepin M.-Cora — Philibert M.-Diana-Rosalie — Philibert M.-Laudia — Planthe M.-Florentine — Rinfret Jos-Hildège — Rinfret M.-Reine — St-Cyr Jos-Is-Antoine — St-Cyr M.-Ilienne-Diana — Sylvestre Jos-Alcide — Trotochaud M.-Rosanna-Lauriana — Trotochaud Jos-Adélar — Vermette Jos-Harry — Vermette Jos-Freddy — Vermette Jos-Donat — Vertefeuille M.-Rosa — Villeneuve Pierre — Villeneuve Jos-Omer — Villeneuve Henri — Vincent Jos-Adélar.

SEPULTURES

Bastien M.-Aldéa — Bellemare François — Bernier Emérance — Boucher Edouard-Albert — Brissette Francis — Brissette Lionel — Carufel Philomène — Carufel Charles — Chapdelaine Cécile — Chapdelaine Jos-Antoine-Auguste — Chapdelaine Jos-Hector-Martial — Clément Marie-Marguerite — Clément M.-Jeanne — Clément Léocadie — Dauphinais Julie — Dauphinais Frédéric — Duchesnay Antoinette — Dufault Jos-Alphonse-Walter — Gaboury Clorinthe — Gagnon M.-Berthe — Gagnon Arthur — Gagnon Frs-Xavier — Gagnon Joseph — Gingras Joseph — Gougeon Wilfrid — Ladouceur Joseph — Ladouceur M.-Florentine-Martine — Lafrenière Jos-Antoine-Ovila — Lafrenière Ls-Olivier-Viateur — Lafrenière Anonyme — Lajoie Alphonse — Landry Rose-Délina — Latourrelle Geneviève — Laurent Admira — Lefebvre M.-Anna — Lemire Jos-Adélar — Lemire Rose-Délina — Lemire Charles — Lafrenière Anonyme — Marchand Maria-Marcellina — Paquette Louis — Pichette Léandre — Ross Sophie — Sicard M.-Lorette-Antillia — St-Cyr M.-Diana — Thibodeau Cléophas — Trotochaud Jos-Adélar — Trotochaud Godefroy — Vermette Jos-Freddy — Villeneuve Omer.

MARIAGES

Brunelle Désiré et Brissette Antonia — Brunelle Joseph et Brissette Vitaline — Brunelle Ernest et Bernèche Laudina — Charpentier Adélar et Clément Rebecca — Drainville Isaïe et Lacourse Aldéa — Gaboury Honoré et

Lacourse Divina — Gagnon Alphonse et Brissette Rosanna — Giguère Adrien et Lajoie Amanda — Ladouceur Noé et Savoie M.-Louise — Marchand Charles et Cloutier Rosalie — Mayer Romuald et Lajoie Rosanna — Paquin Omer et Lafrenière Amanda — Piché Paul et Brissette Exina — Racine Joseph et Ayotte Georgina — Savoie Adam et Dauphinais Azilda — Vincent Aldor et Carufel Phébé.

Comment communiez-vous ?

Le prêtre s'approche avec le ciboire. Il dit: "Que le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, garde votre âme pour la vie éternelle." C'est votre tour de recevoir la Sainte Hostie. Comment faites-vous ça? Sans doute vous y mettez beaucoup de respect et beaucoup de piété; c'est parfois ravissant. Cependant ils sont trop nombreux les fidèles de tout âge qui ont des aptitudes défectueuses, au moment précis où le prêtre leur présente la sainte communion.

Une simple lecture des remarques qui vont suivre corrigerait bien des petites façons d'agir disgracieuses et faciliterait singulièrement la tâche de ceux qui distribuent la communion.

LA TÊTE :

Tenez la tête droite. Rejetez-la un peu en arrière, sans vous dérober à l'atteinte du prêtre.

LA BOUCHE :

Ouvrez bien la bouche, sans effort et sans grimace.

LA LANGUE :

Sortez la langue de manière que l'hostie toute entière y puisse trouver place, non une partie seulement. Le prêtre n'aura qu'à la déposer sans être contraint de l'introduire péniblement dans la bouche entre les dents serrées.

Les uns tendent la langue dans le vide, sans point d'appui, elle est instable, creusée ou arrondie ou en pointe, mal configurée par conséquent.

Les autres la font descendre nerveusement jusque vers le menton, c'est le défaut opposé au premier.

Le mieux est d'appuyer doucement la langue à plat et sans nervosité sur la lèvre inférieure et de l'avancer modérément hors des dents.

Si alors le visage est convenablement levé, la langue offrira une surface large et bien étalée, fort bien disposée pour recevoir commodément la sainte Hostie.

Quand l'hostie est déposée, ne retirez pas brusquement la langue en fermant hâtivement la bouche, au risque de toucher et d'humecter de salive les doigts du prêtre.

Il y a là une précaution essentielle à prendre. Le prêtre y prend garde, à vous de l'aider.

LES YEUX :

Il est beau d'être recueilli et de tenir les yeux baissés à la sainte Table; mais ne soyez ni aveugle, ni sourd quand le prêtre s'approche de vous. Vous saurez alors à quel moment précis il faut tendre la langue. Vous ne ferez pas attendre et vous n'attendrez pas. Servez-vous aussi de vos yeux quand vous quittez la sainte Table; vous ne heurterez pas ainsi les personnes qui s'en approchent.

LA NAPPE :

On la tient à une faible distance du menton. Elle n'est pas destinée à cacher ni la bouche ni le nez. On doit l'étendre avec ses deux mains de manière à ce qu'elle puisse recevoir les saintes parcelles ou l'hostie qui, par accident, viendraient à tomber. A cet effet, elle ne doit être disposée ni en cône, ni en boule.

Voilà donc comment il faut faire. Et vous, comment faites-vous ça? Vous ne le savez pas probablement. Comment le pourriez-vous savoir?

Il y a un moyen: je le conseille à tous, aux petits comme aux grands. Voici le moyen: Prenez votre mi-

roir et regardez-vous faire. Après un exercice ou deux, ce sera parfait. Cela remplacera les répétitions de certaines attitudes très profanes et très vaineuses auxquels s'exercent des heures durant les mirriflores et les coquettes devant le conseiller des grâces.

AUX PRESSEURS DE FOIN

Comme l'étiquetage des ballots de foin ou de paille est obligatoire depuis le 1er novembre, nous désirons informer les presseurs de foin que nous pouvons faire l'impression de ces étiquettes à des prix très modérés et sous le plus court délai.

L'Echo de Saint-Justin
Saint-Justin, P. Q.



Joseph
Vertefeuille
BOUCHER
Et Commerçant de
BŒUF, LARD,
MOUTONS, VO-
LAILLES, Etc.
St-Justin, Qué.

Louis-Jules Lacourse

PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI.

Spécialité: Imitation en tous genres.

PONT MASKINONGE, P. Q.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

ssortiment considérable et varié dans
tous les départements à des
prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Joseph Brissette

VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et
d'hiver, harnais de toute sortes,
robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES
A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines
et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

SAINT-JUSTIN.

PAUL BARIL

Ferblantier, Plombier et Apiculteur

SAINT-JUSTIN.

J'ai toujours en mains: Tuyaux de
fer, Chantepleures, Coudes, Tés,
Joints d'unions, Closets, Eviers,
Ferblanteries de toutes sortes.

Une visite est sollicitée.

**Tous les hommes
d'affaires et de profession du
district trouveraient certaine-
ment profit à annoncer dans
L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.**

Notre petit journal est lu par plus
de 15,000 personnes chaque mois.

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemi le samedi
après-midi et le dimanche.

Pharmacie du Dr Legris

LOUISEVILLE, P. Q.

Prescriptions remplies avec soins.

Parfumerie de marque.

Chocolat Mont-Royal (Boîtes d'une lb.)
Papeterie.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

72 Des Forges, Trois-Rivières Tél 1425

Le docteur Roch Hébert

SPECIALISTE

des maladies des YEUX, des OREIL-
LES, du NEZ et de la GORGE.

A toujours ses bureaux
au no 72 rue Des Forges,

Trois-Rivières, Qué.

Dr Alexandre Achpise

Diplômé de la Faculté
de Médecine de Paris

Licencié du Conseil Médical du Ca-
nada.

Licencié du Conseil Médical Génér-
al de l'Empire Britannique.

SPECIALITES :

CHIRURGIE GENERALE

Maladies des Voies Urinaires,
Maladies des Femmes.

Heures de consultations : de 11 hrs
à midi, le matin, de 2.30 hrs l'a-
près-midi, de 7 hrs à 8.30 hrs le
soir.

22, rue Des Forges, — Tél. 469
TROIS-RIVIERES.

Bureau au Palais de Justice Tél. 37j

Résidence 4 rue St-Laurent, — Tél. 64

J.-Emile Ferron,

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

J.-E. LANGLOIS

NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement
de succession. Consultation affai-
res civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

MERCIER & VILLENEUVE

NOTAIRES

Placement à 7 p. c. sur première hy-
pothèque. Règlement de succes-
sion, Examen de titres, etc.

25 ALEXANDRE — TELEPHONE 36
LES TROIS-RIVIERES.

Téléphone 358w.

LUCIEN COMEAU

AVOCAT

149a, rue Notre-Dame, Trois-Rivières,

Bureau à Louiseville le samedi chez
M. Michel Côté, rue St-Laurent.

M. F.-X.-L. Rattey, propriétaire de la
Pharmacie Lafontaine, est notre repré-
sentant à Berthierville. Nos clients de
cette région pourront s'adresser à lui
pour tout ce qui concerne notre jour-
nal ainsi que pour les impressions de
toutes sortes.

L'abbé Charles-Edouard Bélanger

NOTICE BIOGRAPHIQUE

L'abbé Charles-Edouard Bélanger, né à Beauport près Québec, le 19 septembre 1813, de Pierre Bélanger et de Marie-Angélique Maheux, fit ses études à Québec, où il fut ordonné le 18 décembre 1841. Vicaire à Ste-Luce (1841-1844), curé de Plessisville (1844-1845), avec desserte de Blandford (1844-45), parti de Plessisville un dimanche après-midi pour Saint-Pierre-les-Becquets, il s'égarait dans une savane et mourut, le 23 novembre 1845, des suites du froid qu'il y contracta. (1)

Nous croyons intéresser les lecteurs et particulièrement ceux qui s'occupent de la petite histoire, en corrigeant certaines erreurs et omissions contenues dans cette courte biographie de l'abbé Charles-Edouard Bélanger.

La première erreur est contenue dans l'assertion du vicariat de Ste-Luce de 1841 à 1844. Cet abbé fut vicaire à cet endroit de 1841 au 5 octobre 1842. Cette erreur fut cause d'une omission qui consiste dans le fait qu'il fut vicaire à la Rivière du Loup (en haut) (2) du 8 octobre 1842 au 7 de juin 1843. A la Rivière du Loup il remplaça l'abbé Léandre Tourigny. C'est durant son vicariat à cet endroit, qu'il venait à Sainte-Ursule comme missionnaire. En effet c'est cet abbé qui ouvrit le registre de Ste-Ursule, le 23 octobre 1842, (3) par l'entrée d'un acte de baptême. C'est le seul qu'il signa dans les registres de cette paroisse. Le deuxième fut signé par le premier curé résidant l'abbé Thomas Roy, le 16 novembre 1842: une inhumation.

En partant de la Rivière du Loup, il fut nommé temporairement, remplaçant du curé de la Baie: M. Carrière (4). Nous relevons encore une erreur dans cette histoire. L'abbé Bellemare dit que l'abbé Bélanger était vicaire de Ste-Luce tandis qu'il l'était bel et bien de Rivière du Loup. La bonne foi de cet auteur fut trompée par l'assertion du Dictionnaire du Clergé. Il fut donc remplaçant à la Baie, du 9 juin 1843 au 26 août suivant.

En partant de la Baie, l'abbé Charles-Edouard Bélanger serait retourné à son ancien vicariat de Ste-Luce. C'est, d'ailleurs, de là que ses biographes le font venir pour remplir la charge de missionnaire de St-Calixte de Somerset (Plessisville) en 1841. Il avait aussi la desserte de Stanfold et de Blandford. (5)

Nous croyons intéresser les lecteurs en donnant un court résumé des détails de la mort de ce missionnaire. Nous empruntons le récit de cet événement au volume de l'abbé C.-E. Mailhot "Les Bois-francs". (6) M. Charles-Edouard Bélanger avait passé quatorze mois sur la terre de Somerset, de Stanfold et de Blandford, continuant la vie d'abnégation et de sacrifice qu'avait menée pendant quatre ans son prédécesseur, M. Clovis Gagnon. Il se multipliait dans l'intérêt des ouailles confiées à sa sollicitude paternelle; il trouvait dans son large cœur les moyens de pourvoir tous les jours aux besoins nombreux de son troupeau, disséminé sur une vaste étendue de terrain. Il lui fallait donner la mission tantôt à Stanfold, en trois endroits différents, tantôt à Blandford, et alors il était obligé de traverser l'affreuse savane de Stanfold, si redoutée des plus intrépides marcheurs. C'était un dimanche, le 23 novembre 1845, M. C.-E. Bélanger, venait de terminer dans la modeste chapelle de Somerset, les vêpres. Une affaire importante l'appela à St-Louis de Blandford."

Il partit donc accompagné du notaire Olivier Cormier. Nos voyageurs arrivèrent à Stanfold à trois heures et demie de l'après-midi; "Pour traverser la savane, M. Bélanger s'était, en ou-

tre du notaire Cormier assuré des secours d'un autre compagnon." Ces trois voyageurs, malgré la dissuasion de certains colons des alentours, s'aventurèrent à franchir la savane, à une heure avancée et par un temps mauvais. Rien ne put les arrêter. Ils s'enfoncent donc dans la savane, mais la nuit les surprend, ils s'écartent. Leurs forces commencent à s'épuiser. La faim les pressait. "Epuisés de fatigues, tout mouillés, tout glacés," Ambroise Pepin tomba au pied d'un arbre, à bout de forces et découragé. Il mourut le premier; M. C.-E. Bélanger tomba une quinzaine d'arpents plus loin. Le lendemain on le trouva mort assis au pied d'un cèdre, "sa tête reposait doucement dans sa main et il paraissait sommeiller."

Quant au notaire Cormier, il ne dut son salut qu'à l'arrivée de deux voyageurs, le matin du 24 novembre, qui allèrent donner l'alarme au village de Stanfold. On ramena le notaire à ce

village et des hommes continuèrent les recherches dans la savane où on découvrit bientôt M. C.-E. Bélanger. "Un peu plus loin gisait Ambroise Pepin," dont tous les membres froids et raides annonçaient qu'il était mort depuis plusieurs heures."

Le service et la sépulture de M. C.-E. Bélanger eurent lieu le 27 novembre 1845 à St-Calixte de Somerset.

Vers 1890 il fut question d'élever un monument à l'endroit où décédèrent ces deux héros. Un défaut d'entente fut cause que ce projet n'a pu être réalisé.

LACERTUS.

(1) Allaire, Dictionnaire du Clergé. Les Anciens, page 40.

(2) Archives de la Rivière du Loup.

(3) Registre authentiqué le 20 septembre 1842, par le juge Dominique Mondelet, des Trois-Rivières.

(4) Bellemare: Histoire de la Baie St-Antoine, page 276.

(5) Mailhot, Les Bois-francs, page 243

(6) Pages 293 et s.

UNE POPULATION DE 50 MILLIONS POUR LE CANADA

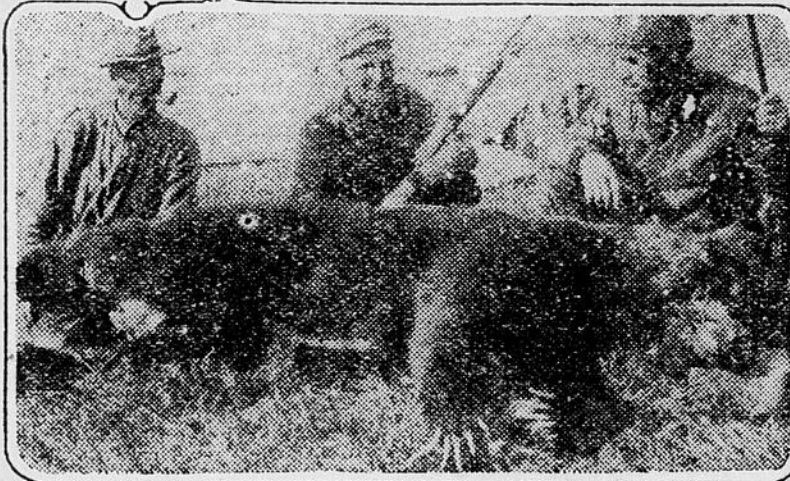
Lord Morris, ancien premier ministre de Terre-Neuve, a prononcé dernièrement un intéressant discours. Il a rappelé l'histoire des grands empires qui ont existé avant le christianisme et les a mis en contraste avec le plus considérable de tous, l'empire britannique. Lord Morris a parlé du développement impérial et il pense qu'on peut affirmer sans crainte d'exagérer, que dans cinquante ans, le Canada comptera 50 millions d'habitants. Il prévoit aussi un égal développement pour les autres Dominions.

Faites abonner vos parents et amis à L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Où les Chasseurs ont Remplacé les Chercheurs d'Or



Un camp de chasse au lac Quesnel



L'ours gris est le plus beau trophée de la région



Quelques truites "Dolly Varden"

La région du Caribou en Colombie-Britannique, autrefois célèbre pour l'or que l'on y trouvait en abondance, a payé cette année encore un lourd tribut à l'habileté des chasseurs qui sont allés y faire le coup de feu. Ours gris, ours bruns, caribous, orignaux, cerfs et autres gibiers de plus petites dimensions y sont tombés sous les balles meurtrières des nemrods, qu'avaient attirés dans cette giboyeuse région de la plus pittoresque des provinces canadiennes, les prouesses de leurs prédécesseurs.

Facilement accessible de la petite gare d'Ashcroft sur la ligne principale du Pacifique Canadien, la région du Caribou, qui s'étend au nord, sur le versant est de la rivière Fraser, était il y a environ un demi-siècle, le rendez-vous de tous les aventuriers que passionnait la recherche de l'or. Car à cette époque, cette partie du pays produisait chaque année des quantités considérables du précieux métal. Mais les "placers" s'épuisèrent graduellement et la célèbre route dite "du Caribou", qui reliait alors Vancouver à cet "eldorado" en longeant la rivière Fraser, fut peu à peu désertée par les antiques diligences attelées de deux ou trois paires de forts chevaux, qui servaient au transport des mineurs, de l'or, des approvisionnements et articles de toutes sortes qu'il fallait expédier dans ce lointain district minier. Lorsque le Pacifique Canadien construisit son chemin de fer vers 1884, une bonne partie de cette route fut pratiquement abandonnée, et c'est à peine si l'on peut encore apercevoir sur le flanc des montagnes qui bordent le

canyon Fraser, le tracé de ce chemin primitif. Le touriste qui admire aujourd'hui ces grandioses paysages, confortablement installé dans un wagon-observatoire, s'imaginerait difficilement ce qu'étaient les voyages dans ces pays sauvages et accidentés, avant la venue du rail.

L'épuisement de l'or ne fit pourtant pas perdre toute sa popularité à la région du Caribou. Il restait à celle-ci son gibier, qui devait en faire le paradis des nemrods en Colombie-Britannique. Ceux-ci y viennent chaque année, de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis et même de plus loin, et en rapportent des trophées qui témoignent de la continuelle abondance du gibier. La rivière et le lac Quesnel, très en vogue dans la région, cachent aussi, dans leurs eaux limpides, une excellente et vigoureuse variété de truite, dite "Dolly Varden", qui fait les délices des fervents du bambou. Les canards et les oies sauvages y figurent aussi au menu du chasseur, sans compter nombre d'autres gibiers plus petits.

On ne saurait donc trop recommander au sportsman d'expérience, désireux d'ajouter à sa collection des trophées nouveaux, de songer à faire une excursion dans la région du Caribou. Ce serait en même temps une excellente occasion pour lui de visiter l'Ouest du pays.

La fête de Ste Catherine

AU COLLEGE SAINT ALEXANDRE
DE LA GATINEAU

C'est par ses traditions, ses coutumes ancestrales qu'on reconnaît la force et la vitalité d'un peuple. La race canadienne-française, jeune mais forte se perpétue et elle se trace à travers les années un sillon de jour en jour plus profond. Et les générations qui montent n'ont qu'à le suivre et à le creuser davantage pour garder au Canada-Français sa vigueur et sa vie.

Plusieurs de nos us et coutumes s'en vont petit à petit, déchirant le cœur de ceux qui voudraient le conserver. Il en est néanmoins une de ces coutumes, qui, je crois, semble résister à tous les assauts. La Fête de Ste-Catherine est toujours fêtée dans nos familles Canadiennes. Le 25 novembre commence, à vrai dire, la période de l'hiver. Ce sont les soirées de famille, les parties de plaisir, les parties de cartes autour d'un bon feu où se groupe tous les membres de la famille. La tire, ce bonbon canadien, que l'on mange en ce jour, resserre les liens des parents entre eux. Et tous les canadiens se font un devoir de fêter le 25 novembre, qui rappelle l'ouverture de la première école du Canada-Français.

Le Collège Saint Alexandre de la Gatineau ne resta pas en arrière cette fois encore, et une journée tout entière fut donnée aux élèves pour célébrer dignement cette fête. Ce fut en effet une journée familiale. A 8 hrs du matin, il y avait messe avec chant à laquelle tous les élèves firent monter vers la grande Ste, des hymnes de louanges pour qu'elle bénisse le collège et tous ceux qui se dévouent pour les élèves. Puis ce fut une partie de cartes où l'entrain n'a pas manqué. Des agapes réunissaient étudiants et professeurs et invités dans le grand réfectoire. Un joli programme de musique, de chant et de monologues entre-coupa le menu et suscita de nombreux applaudissements.

Saltarello... de L. Ganne... Orchestre.

La Soupe aux pois... Larrieu... Chant... Schola.

Violon et Piano... M. Marnas et Guité.

J'en ai plein le dos... Monologue... H. Heyendal.

Le Quêteux... Larrieu... Chant... Schola.

38 Degrés à l'ombre... Monologue... H. Legris.

Mais le clou de la journée fut la séance récréative donnée par le cercle Laval du Collège. Depuis longtemps déjà on voyait les membres s'acheminer vers le théâtre pour les répétitions. Mais leur travail, les nombreuses récréations sacrifiées furent récompensées par un grand succès. — A 2 hrs 30, mardi dernier la salle était comble. Un bon nombre de parents des collégiens, outre les invités, avaient pris place dans la salle. Malheureusement, la salle était trop petite. Il nous faudrait une grande salle. Nous espérons toujours que des âmes généreuses nous aideront à amasser l'argent nécessaire pour la construction de notre chapelle qui, une fois terminée, nous permettra d'avoir un local assez grand pour admettre tous les parents des élèves.

Point n'est nécessaire de louer ici les acteurs. M. D. Barnabé, dans le drame "LE RETOUR DU MUTILE" se montra un vrai marquis de Kerneven. M. E. Legault imita le breton à perfection si bien qu'on eut juré qu'il descendait du pays d'Arvor. Quant à E. Limoges, le mutilé, il suscita les applaudissements lors de sa réconciliation avec son père.

La pièce "LE MARQUIS DE CARABAS": Comédie, remporta un succès fou. Les cordonniers auraient pu en remonter à beaucoup de nos bottiers

modernes, tant était grand l'entrain qu'ils mettaient à enfoncer les clous dans les souliers. L'agent d'affaires, le perruquier, le tailleur et le professeur de français surent mettre à profit les talents qu'ils exerçaient. Pour soutenir au pauvre Crépignon, le million qu'il venait d'hériter d'un oncle du Brésil. M. A. Rivard, bottier d'hier. Millionnaire d'aujourd'hui se montra à la hauteur de la situation, et quand Bouffard au 3ème acte le ramena au milieu de ses confrères bottiers, Gros-Jean comme devant, n'ayant plus le sou, ce furent des applaudissements frénétiques.

Ces deux pièces furent très heureusement interrompues par de magnifiques morceaux de chant, de piano et d'orchestre dont voici les principaux: Marche Lorraine, Berceuse de Mozart, La Fille du Régiment, Soirées de Québec et Barcarolle d'Offenbach. M. l'abbé G. Marnas, qui exerça et dirigea

le programme musical, mérite nos remerciements.

Quelles leçons tirer de cette Fête... "La tire colle et adhère aux doigts, elle est donc le symbole de l'union qui doit régner entre nous, qui doit pour ainsi dire nous coller les uns aux autres afin de ne faire qu'un et d'être tout puissants dans la revendication de nos droits."

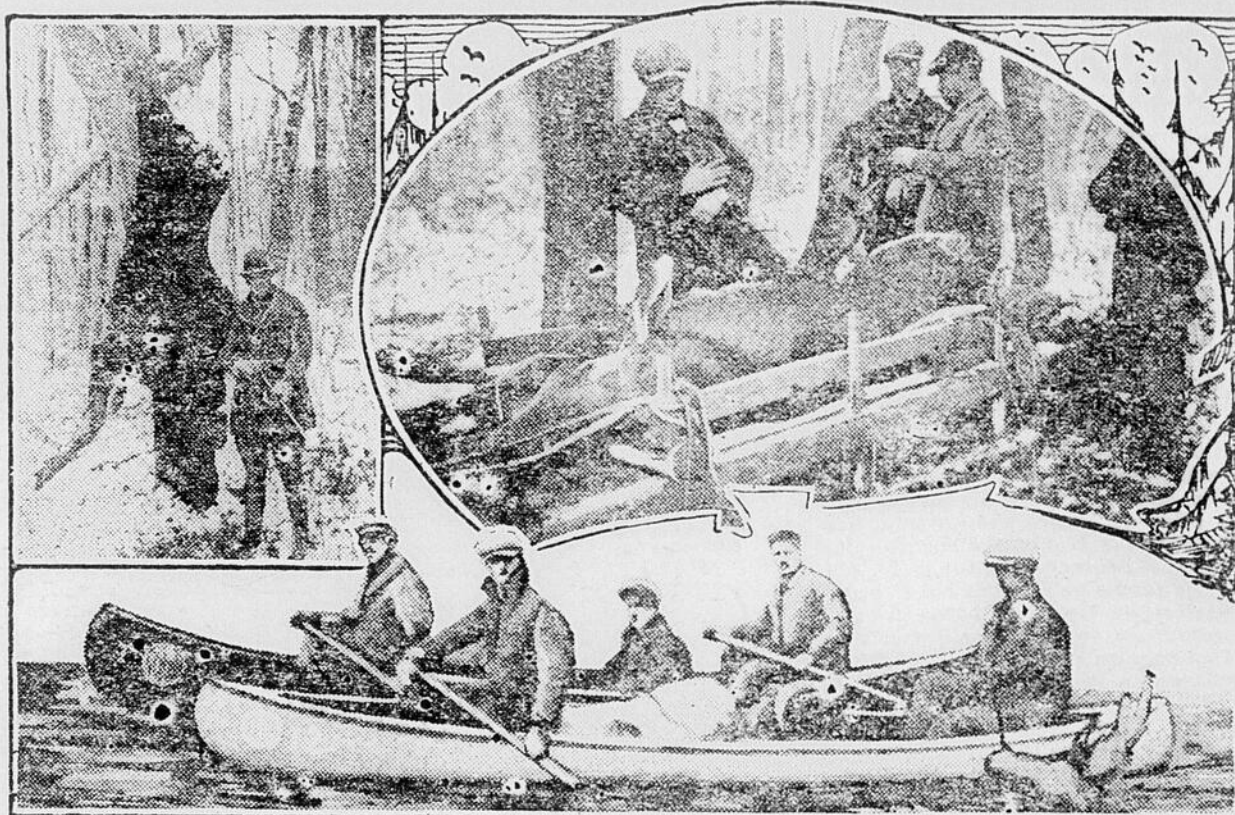
O Canada Terre de nos aïeux, puisses-tu toujours garder dans tes murs sacrés ceux qui sont nés et qui ont grandi chez toi, et leur conserver la fête de sainte Catherine, ainsi que les autres traditions que nous ont léguées nos ancêtres."

BLANCS DE BILLETS et BLANCS DE REÇUS, en livrets de 50, en vente au prix de 15 centins le livret à l'Echo de Saint-Justin.

Tel. Bell 12
RICHARD LESSARD, B. C. L.,
NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection, Etc.
Le tout confidentiel; Bureau voisin de la Banque Provinciale.
STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

VOUS TROUVEREZ A
L'Echo de Saint-Justin
UN TRES BEAU CHOIX DE
Romans, Contes, Chansonniers,
Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, Etc., Etc.

Un Trophée Envié des Chasseurs



Les photographies reproduites ci-dessus ont été prises par un groupe de sportsmen montréalais, venus dans la vallée de la Rivière du Diable, dans les Laurentides, à la recherche du gros gibier. Comme on le verra, ils eurent du succès, car l'original et le chevreuil abondaient durant la saison qui vient de se terminer. Les photographies représentent divers incidents de l'excursion.

L'original est, de tous les animaux qui composent la faune canadienne, le plus grand et le plus puissant—celui qui sans aucun doute a le plus mérité d'être appelé le "roi de la forêt". A ce titre, il constitue le plus beau trophée que puisse désirer se procurer le chasseur d'expérience pour couronner ses exploits cynégétiques.

Mais ce monarque sylvestre n'est pas facile à descendre de son trône. Il a fait son habitat de nos forêts les plus inaccessibles et la Nature l'a doué en outre de sens très subtils, qui lui permettent de déjouer facilement ceux qui en veulent à sa sécurité. Sans compter qu'il peut, grâce à ses jambes longues et vigoureuses, distancer sans effort quiconque tente de le suivre à la piste.

Cependant, il lui faut quand même payer sa rançon à l'habileté des vieux nemrods retors, qui doivent à une longue expérience de la forêt, de ses habitants et de leurs habitudes, de pouvoir le faire tomber sous leurs balles meurtrières. Chaque automne, un certain nombre de ces gigantesques animaux sont abattus dans nos bois du Nord, à la grande joie d'heureux chasseurs.

Mais s'il est plutôt difficile de l'approcher à portée de carabine à cause des raisons déjà mentionnées, l'original, vu son grand poids, n'est pas une pièce facile à sortir de la forêt lorsqu'il a été abattu. Très souvent tué dans des endroits accidentés, difficiles, densément boisés et éloignés de tous moyens de communication, il n'est possible dans la plupart des cas, que d'en tirer certaines parties seulement—les quartiers d'arrière et la tête, cette dernière étant toujours la trophée classique qui constitue le plus beau souvenir de l'exploit. Le reste de l'animal est ensuite forcément laissé sur le sol à la merci des bêtes sauvages qui hantent la forêt.

Un groupe de chasseurs montréalais qui choisirent en novembre dernier la vallée du Diable, dans les Laurentides,

comme scène d'opération, furent plus fortunés et purent ramener chez eux au complet un superbe original de deux ans pesant au moins 1000 lbs. Le trajet, une trentaine de milles jusqu'à la voie du Pacifique Canadien, à partir de l'endroit où l'animal expira après avoir été touché de trois balles de fort calibre, ne fut certes pas facile à couvrir, mais avec un peu d'énergie et de ressources, nos sportsmen purent atteindre la petite gare de St-Jovite avec leur original intact.

Il fallut d'abord recourir aux bons offices du garde-magasin d'une compagnie qui fait la coupe du bois dans la région. Avec un traîneau rustique attelé de deux forts chevaux, celui-ci vint prendre la bête à l'arbre où elle avait été suspendue et l'amena à travers la forêt jusqu'à la rivière du Diable, à trois milles de là. Ce pittoresque et sinueux cours d'eau fut ensuite appelé à prêter son concours. L'original fut jeté dans l'onde et pris à la remorque de deux canots, déjà lourdement chargés de bagages. Cinq milles de ce genre de locomotion mirent la caravane à l'endroit où commence la grande route. Mais quelle route! Il restait encore vingt milles avant d'arriver à la gare. Un solide petit camion Ford fut chargé de cette dernière partie de la besogne. On partit par une pluvieuse soirée de novembre, à travers des chemins détrempés, presque impossibles, dans lesquels à chaque montée, l'auto menaçait de rester en panne. Ce fut même miracle qu'il s'en tira avec la charge qu'il portait et qui consistait en sept hommes, l'original, neuf lourds "paquetons", les fusils, une tente imbibée d'eau de pluie et deux canots ficelés sur la capote. Enfin, vers onze heures apparurent les lumières du village de St-Jovite, annonçant à la grande joie de tous la fin de ce pénible voyage, que nos sportsmen étaient cependant fiers d'avoir pu accomplir en dépit des conditions adverses.

Et c'est ainsi que l'on peut voir que si l'original est un gibier envié, il est en même temps bien encombrant et peu commode à manoeuvrer.

LE NOM DE QUEBEC

CE QU'EN DIT LA COMMISSION DE GEOGRAPHIE DU CANADA

Du Bulletin des ressources naturelles:

En recherchant l'origine des noms géographiques canadiens, la Commission de Géographie du Canada a pu établir les faits suivants au sujet du nom de Québec. Autant que l'on sache, ce nom parut pour la première fois sur une carte dressée par Guillaume Levasseur, de Dieppe, et dont la publication selon Henri Harrisse, remonte à 1601. Le nom y est épilé "Quebecq". La première mention qui en ait été faite dans un livre est celle que l'on trouve dans l'Histoire de la Nouvelle-France, de Lescarbot, publiée à Paris en 1609 et dont la Bibliothèque du Parlement canadien possède un exemplaire. Lescarbot épèle ce nom "Kébec", sans accent, et l'emploie dans la description du voyage fait par Champlain en 1605 et dont celui-ci lui avait communiqué verbalement les détails. Champlain lui-même, dans la relation de ses voyages qu'il publia en 1613, épèle ce nom "Quebecq".

Le premier Européen qui visita le site de la ville actuelle de Québec fut Jacques Cartier qui, en 1535, y trouva la bourgade indienne de Stadaconé. Cartier note que le fleuve se rétrécit à cet endroit. Soixante-treize ans plus tard, c'est-à-dire en 1608, Champlain y vint à son tour mais n'y trouva aucun groupement d'Indiens. Stadaconé, avec sa population huronne-iroquoise, avait donc disparu. Champlain fait mention de "Quebecq, qui est un étranglement de la rivière", et dans ses relations de voyages publiées en 1613, il dit qu'il chercha un emplacement pour une habitation, et qu'il n'en trouva aucun de plus convenable que la "pointe de Quebecq, comme l'appellent les Indiens". Dans l'édition de 1632 de ses relations de voyages, il affirme de nouveau que Quebecq est ainsi appelé par les Indiens.

La particularité géographique de Québec que notent Cartier et Champlain est que le fleuve Saint-Laurent y est "rétréci", ou "obstrué". En effet, c'est à l'endroit où le pont du chemin de fer National le traverse, cinq miles en amont de la citadelle de Québec, que se trouve la partie la plus étroite du fleuve entre Montréal et le Golfe. Sa largeur, mesurée entre les hautes marées, est de 2,440 pieds. De l'appellation indienne de ce rétrécissement du fleuve provient donc le nom que portent aujourd'hui la province et la ville de Québec. Les Pères Albert Lacombe et Georges Lemoine, qui tous deux connaissaient à fond les dialectes algonquins et dont les dictionnaires cris et montagnais font autorité, s'accorde à reconnaître que telle est la signification du nom. Le Révérend Silas T. Rand, pendant quarante ans missionnaire chez les Micmacs des Provinces Maritimes mentionne deux endroits de la Nouvelle-Ecosse appelés Québec par les Indiens: les "Narrows", près de Halifax, et un rétrécissement de la rivière Liverpool, en aval de Milton.

Quelques-uns ont supposé que Québec était un nom français, parce qu'en certaines parties de la France, des langues de terre formées par le confluent de deux rivières ont des noms se terminant en "bec", tels que Bolbec, Candebec, Carbec.

A ce sujet, l'abbé Gosselin fait remarquer que si le mot était purement et simplement français, il aurait eu dès l'origine une épellation définie. Ce ne fut apparemment jamais le cas, car des écrivains du 17ème siècle adoptent l'épellation de Lescarbot, tandis que d'autres emploient celle de Champlain, avec ou sans la lettre finale "q".

L'ANNEE SAINTE 1925 SE CELEBRERA DANS LA PAIX

Rome s'apprête à la célébration de L'Année Sainte dans une triple paix: religieuse, politique, économique. Tous jours une grande célébration de foi, cette année-ci le gouvernement italien s'accordera en effet avec l'Eglise romaine afin qu'elle puisse être tout ce qu'il y a de plus parfait et grandiose. Ce sera la première fois après les événements de 1870, que l'Année Sainte se vivra à Rome dans un milieu ami et sans caractère de sourde hostilité de la part du gouvernement italien. Les pèlerins qui iront à Rome ne seront plus reçus comme des hôtes non grati mais comme des amis.

Même au point de vue commercial, les pèlerinages de tous les pays du monde seront pour Rome un bon événement. Aussi tous les hôtels, restaurants, pensions, et tout ce monde qui vit sur la spéculation des étrangers a commencé à se préparer. On a pensé à tout, on a pensé, hélas! même à faire trouver aux pèlerins quelque chose qu'il aurait mieux fallu oublier; une

grande bisque élevée dans un endroit les plus délicieux, à Anzio, la saison balnéaire de Rome. Cette bisque, qu'on a surnommée, un "Paradis sur la Mer", a été ouverte au cours du mois de juin avec tout le luxe et telle qu'elle puisse faire une forte concurrence à celle bien plus célèbre de Monte-Carlo, entre l'Italie et la France.

Le plus grand problème de Rome pour l'année 1925 sera donc la question des logements, question de laquelle le Vatican lui-même s'est préoccupé, au moins pour assurer aux pèlerins les plus pauvres des habitations à bon marché. Pour faire cela, le Vatican a non seulement loué un grand nombre de maisons dans les Borghi (c'est-à-dire les quartiers romains qui entourent le Vatican), mais aussi il a loué les grandes villas sur le Monte-Mario, villas qui dominent complètement le Vatican. La location monte à un million de francs par an et l'on croit qu'elle sera renouvelée par le Saint-Siège en vue du Concile œcuménique qui sera inauguré en 1929; on croit aussi qu'il est dans les intentions du Vatican d'acheter ces villas avec tout le terrain qui les entoure.

Il est bien vrai que l'on fait monter le prix de cet achat à une vingtaine de millions, mais ce n'est pas cela qui peut impressionner l'administration du Vatican.

La municipalité de Rome a pensé de construire des baraques en bois flottantes sur le Tibre, de façon que, surtout l'été, ces maisons puissent offrir l'idéal de la fraîcheur. Enfin amitié et bonne entente entre le gouvernement italien et le Saint-Siège, préparatifs bien faits. Tout laisse croire que l'Année Sainte sera une des plus belles que la chrétienté ait jamais pu voir dans tout le cours de sa longue et glorieuse histoire.

En coopération avec le Canadien Pacifique, les Voyages Hone à qui S. Em. le Cardinal Bégin et NN. SS. les Archevêques et Evêques en ont confié l'organisation, ont arrêté les principaux détails du Pèlerinage National Canadien. Le départ de Montréal a été fixé au cinq mai prochain sur le "Minnedosa": l'itinéraire devant inclure Bordeaux, (port d'arrivée, Lourdes, Marseille, Nice, Gênes, Rome, Naples, Florence, Venise, Milan, Paris, Etc.

Au Berceau de la Civilisation

"L'Empress of Scotland" aux îles Madère



La "muraille des lamentations" à Jérusalem



ont inauguré, il y a quelques années, dans les eaux de cette vaste mer intérieure, des croisières d'hiver qui ont vite gagné la faveur générale. Le Pacifique Canadien, dont les services maritimes sont classés parmi les meilleurs sur les deux grands océans, organise pour sa part plusieurs grandes croisières d'hiver, qui remportent chaque année un succès considérable. L'une d'elles comprend la Méditerranée et dure 62 jours, du départ de New-York jusqu'au retour dans ce même port. Cet hiver, la croisière, qui se fera à bord de l'"Empress of Scotland", commencera le 9 février prochain. Voici, en résumé, l'itinéraire de cette excursion qui fait rêver d'envie tous ceux qui aiment les beaux voyages:

Départ de New-York le 9 février 1925 à midi. Arrivée aux îles Madère le 16 février et départ pour Lisbonne le lendemain. De la capitale du Portugal, les touristes se rendront à Cadix, puis à Séville et à Grenade et rejoindront leur navire à Gibraltar le 24 février.

De Gibraltar, l'"Empress of Scotland" voguera vers les côtes de l'Afrique septentrionale et fera escale à Alger. Il filera ensuite vers la Grèce, (escale à Athènes) et la Turquie, (escale à Constantinople). Départ de Constantinople pour Beyrouth le 5 mars. De ce dernier endroit, les touristes pourront faire des excursions dans le Liban, à Damas, à Nazareth et Jérusalem, puis rejoindre le navire à Haïfa. De la Palestine, qu'ils quitte-



ALGER.—
Le vieux quartier

ront le 15 mars, ils iront en Egypte, où ils visiteront Alexandrie, le Caire, les Pyramides et la Vallée des Rois. Ensuite ce sera l'Italie, la Côte d'Azur et le retour via Cherbourg et Southampton, vers la mi-avril.

Il est évident qu'avec tout le confort que sait procurer le Pacifique Canadien à ceux qui utilisent ses services, ce voyage se fera dans d'idéales conditions. Aussi augure-t-on déjà qu'il remportera un succès sans précédent.

LE CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE ORDINATION A LA RIVIÈRE ROUGE

Pendant ses trente et un ans d'épiscopat Mgr Provencher a ordonné sept prêtres à Saint-Boniface: M. l'abbé Jean Harper, le 1er novembre 1824; M. l'abbé François Boucher, le 16 août 1829; Mgr Charles-Edouard Poiré, le 17 février 1833; M. l'abbé Jean-Baptiste Thibault, le 8 septembre 1833; Mgr Alexandre-Antoine Taché, O. M. I., le 12 octobre 1845; Mgr Henri Farand, O. M. I., le 8 mai 1847, et le R. P. Tissot, O. M. I., au mois de juin 1849. En 1836, il avait présidé à Montréal une ordination générale à laquelle le R. P. Damase Dandurand, O. M. I., avait reçu les ordres mineurs.

Le 1er novembre 1924 marquait donc le centième anniversaire de la première ordination sacerdotale à la Rivière-Rouge. Il convient de rappeler ce centenaire. En 1824, l'Eglise de l'Ouest, fondée six ans auparavant, était bien modeste. Son clergé se composait d'un évêque; Mgr Provencher, et d'un seul prêtre, M. l'abbé Destroismaisons. M. l'abbé Dumoulin, après cinq ans de travaux apostoliques, était retourné au Canada l'année précédente. Ce fut un événement que l'ordination d'un deuxième prêtre.

L'ordinand de 1824 était né à Québec le 18 septembre 1801, de Louis Harper et de Charlotte Bleau. Il était arrivé à Saint-Boniface, en compagnie de Mgr Provencher, le 7 août 1822. Tonsuré le 18 du même mois, il avait reçu les ordres mineurs le 13 mai 1823, le sous-diaconat le 27 mai 1824 et le diaconat le 29 juin.

Le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes avait amené ce jeune lévite dans les pénibles missions de la Rivière-Rouge. Il avait fait ce généreux sacrifice pour obtenir du ciel la conversion de son père au catholicisme. Son dévouement ne resta pas sans récompense. Quelques années plus tard, son père devint un fervent catholique et deux de ses frères devinrent prêtres à leur tour. L'un, appelé Charles, fut ordonné le 7 septembre 1823 et passa sa vie au Séminaire de Nicolet, dont il mourut supérieur le 7 avril 1855. L'autre, Jacques, fut ordonné le 8 février 1835 et se noya le 27 juin 1839 dans les missions sauvages du Saint-Maurice. Coïncidence remarquable: les trois frères moururent de mort subite et tous trois reposent sous les dalles de l'église de Saint-Grégoire. Jean mourut le 30 juillet 1869.

Des neuf ans que le généreux missionnaire passa à la Rivière-Rouge, cinq furent surtout employées à l'enseignement. Il composait, avec son évêque, le personnel du collège de Saint-Boniface. Le 29 novembre 1822, Mgr Provencher écrit à Mgr Plessis, évêque de Québec, que M. Harper fait la classe dans une maison qui sert de cuisine. Le 16 juillet 1823, il écrit au même que M. Harper a beaucoup d'occupations et qu'il lui diffère la collation des ordres majeurs pour lui ménager plus de temps pour l'étude de la théologie. Le 1er juin 1824, il écrit encore que le séminariste professeur fait toujours son école assidûment. Il m'a donné cet hiver des jeunes gens pour le latin qui ont assez de capacité. L'un a dix ans et l'autre treize. Mes deux autres écoliers ont expliqué à présent l'Épître, le De viris illustribus, Cornelius Nepos, les Évangiles, les Actes des Apôtres et la moitié de l'Imitation. Ils commencent à comprendre la versification, ont vu un abrégé de géographie et écrivent les belles lettres. Je les pousse autant que je puis pour en tirer profit. Dieu veuille qu'ils ne m'échappent point! Voilà une note intéressante sur les débuts du collège de Saint-Boniface et sa vie il y a un siècle.

Après le départ de M. Destroismai-

sons en 1827, M. Harper se trouva seul prêtre dans la colonie. Force fut à son évêque de l'employer au ministère des âmes. Il passa l'hiver 1827-28 à Saint-François-Xavier, accompagna les chasseurs dans la prairie pendant deux mois durant l'été de 1828 et fit ensuite une mission à York Factory, dans la Baie d'Hudson. A l'automne il bâtit une chapelle à Saint-François-Xavier. Le 16 août 1829 Mgr Provencher fit une deuxième ordination dans la personne de M. l'abbé François Boucher. L'année suivante il fit pour la deuxième fois le voyage du Canada, où il passa l'hiver de 1830-31, laissant l'administration du temporel et du spirituel de la mission à M. Harper.

A son retour, Mgr Provencher écrivit à Mgr Plessis, le 23 juillet 1831: Voilà M. Harper qui part pour Québec. J'avais formé le dessein de le mettre à la tête de l'éducation ici: ce à quoi il est propre; il y avait même consenti sans difficulté et avait déjà mis la main à l'œuvre. L'arrivée de M. Belcourt, qui apportait un nouveau renfort, donna à M. Harper la pensée de revoir sa famille et son pays. Il fut entendu que son frère Charles viendrait le remplacer l'année suivante et que lui-même reviendrait dans deux ou trois ans avec une de ses sœurs s'établir à Saint-François-Xavier qu'il desservirait, en y tenant une école pour les garçons, tandis que sa sœur en tiendrait une pour les filles.

L'homme propose et Dieu dispose. Aucun de ces généreux projets ne se réalisa. Le 15 novembre 1831, M. l'abbé Jean Harper fut nommé curé de Saint-Grégoire, où il mourut après un ministère de trente-huit ans, au cours duquel il fonda, en 1853, dans cette paroisse en majorité de descendance acadienne, la belle Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, dont la maison-mère fut transférée à Nicolet en 1872.

Comme on l'a fait remarquer, on peut bien admirer les voies de la Providence qui associaient un Anglais, M. Harper, fils de protestants anglais, à la fondation d'une communauté vouée à l'éducation catholique et française des enfants, et qui commençait son apostolat chez un groupe d'Acadiens issus des victimes du grand dérangement. Le sacerdoce offrait ainsi, par la main d'un fils d'Anglais, aux survivants de la race opprimée, une tardive, mais noble et durable réparation. L'expansion de l'œuvre fut rapide. Après moins de soixante-quinze ans d'existence, les Sœurs de l'Assomption comptent plus de mille religieuses et sont partout, non seulement dans la province de Québec, mais dans l'Ontario, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis.

C'est une gloire pour le sacerdoce de l'Ouest de remonter à une source si pure, si apostolique et si féconde. Un siècle a passé sur cette gloire.

Saint-Grégoire garde aussi religieusement la mémoire de ce saint prêtre que ses filles spirituelles conservent pieusement son cœur. Mgr Lafèche, qui présida ses funérailles et prononça son oraison funèbre, résuma sa carrière en ces deux mots: Transiit benefaciendo.

Il nous fait plaisir de joindre à cet hommage au premier prêtre ordonné à Saint-Boniface des extraits d'une lettre de ses filles spirituelles, venant de la maison-mère de Nicolet: Monsieur l'abbé,

Je vous écris en ce jour même du centième anniversaire de l'ordination du vénérable M. Harper. C'est assez vous dire que votre délicate pensée nous a profondément touchées. Merci de vous unir, avec une spontanéité toute sacerdotale, à l'action de grâces d'une famille religieuse, qui garde pieusement la mémoire du prêtre vraiment apostolique, dont les plaines de l'Ouest se souviennent, et que nous bénissons d'avoir été l'instrument du

bon Dieu dans la fondation de notre humble Congrégation.

Ce matin, dans tous les foyers de l'Assomption, la voix de la prière reconnaissante portait à Dieu l'hommage ému de toutes ses filles spirituelles, surtout de celles qui, rares aujourd'hui, ont été les témoins de sa vie si pleine et si belle de prêtre selon le Cœur de Dieu. Pendant que l'on chantait à l'orgue des cantiques d'actions de grâces, je songeais à la protection puissante sur laquelle peut compter un Institut qui voit s'éterniser au ciel le dévouement et l'amour qui lui ont donné l'existence.

De tous ceux qui se sont penchés avec une sollicitude pleine de tendresse sur le berceau de notre chère Congrégation, aucun ne nous reste à glorifier ici-bas, mais de quel cœur nous chantons:

"Ils moissonnent dans l'allégresse"

"Ce qu'ils ont semé dans les pleurs!"

Notre joie se traduit par le désir, bien filial, de leur ressembler au moins de loin et, pour cela, nous les contemplons à la lumière adoucie du souvenir. Jour d'actions de grâces, ce 1er novembre est aussi un jour de souvenirs: tout le passé revit aujourd'hui sous nos yeux, et des figures vénérées nous sourient comme aux temps heureux d'autrefois...

Notre Mère générale et ses Assistantes s'unissent à moi pour vous offrir, Monsieur l'abbé, l'hommage de leurs profonds respects.

Sœur Marie-du-Saint-Sacrement.

La signataire de cette lettre est la secrétaire générale des Sœurs de l'Assomption. Elle fut baptisée à Saint-Grégoire par M. Harper lui-même. Elle est la sœur de la Mère Saint-Grégoire, provinciale des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Albert, ancienne missionnaire au Mackenzie et ancienne supérieure de l'Hospice Taché de Saint-Boniface.

Comment ne pas rappeler, à l'occasion de ce centenaire, la dette de reconnaissance que l'Ouest canadien a déjà contractée envers la Congrégation des Sœurs de l'Assomption? Elle travaille depuis plus de trente ans dans de pauvres missions sauvages et dans de florissantes paroisses de l'Alberta et de la Saskatchewan. Deux témoins de leurs labeurs, bons juges en la matière, rediront leurs mérites.

Voici deux extraits de lettres adressées à la Mère Saint-Joseph, la méritante fondatrice dont nous sommes heureux de rapprocher le nom de celui du fondateur, par les RR. PP. Hippolyte Leduc et Albert Lacombe, O. M. I.:

"Le bon Dieu a visiblement béni vos œuvres dans ce cher Nord-Ouest", écrivait le premier. "Je m'en réjouis grandement avec vous. Votre visite fera du bien à vos filles. Vous les encouragerez, vous les consolerez au besoin, vous les félicitez aussi, car elles le méritent, à raison de leur dévouement, de leur bon esprit et de leur bonne volonté."

"Comment pourrai-je vous remercier assez, ma Révérende Mère", écrivait le second, "pour le précieux et si grand présent que vous venez de faire à notre colonie de Saint-Paul des Métis! J'en pleure de joie et de bonheur... Votre Communauté vient de faire un coup qui vous gagne notre reconnaissance jusqu'à la fin du monde. Merci! Merci! et encore merci!"

"Je n'ai que mes pauvres prières à vous offrir pour un peu de paiement. Mais le bon Dieu est là qui vous bénit et fera prospérer de plus en plus votre Communauté que nous aimons tant, et à laquelle nous devons tant! Merci! Merci! Je demeure de tout mon cœur de sauvage, ma chère et bonne Mère, votre très reconnaissant serviteur."

(Les Cloches de Saint-Boniface)

A NOS LECTEURS ET LECTRICES

Nous publions toujours avec plaisir les notes locales qu'on veut bien nous communiquer par écrit, soit en nous les envoyant par la poste, soit en les apportant à notre bureau.

L'Echo de Saint-Justin.

Atelier de L'Aide aux Aveugles

Paniers de toutes sortes
Chaises rempaillées, Raquettes,
Matelas refaits
Balais, Vadrouilles, Lavettes
23 Jeanne Mance, - MONTREAL.
Spécialité: jonc tissé ou ajouré.

Dans le MANDEMENT collectif
Lu dans toutes les églises de la province de Québec
Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin et NN. SS. les
Archevêques et Evêques
constituant
LE COMITÉ NATIONAL DE L'ANNEE SAINTE
reconnaissent publiquement
COMME LES SEULS ORGANISATEURS OFFICIELS DU
Pèlerinage National Canadien à Rome

Les Voyages Hone

la seule Agence Canadienne et Catholique reconnue par S.S. le Pape Pie XI, avec droit d'apposer les Armoiries Pontificales sur tous documents de ses bureaux.
Départ de Montréal, le 5 mai 1925, sur le Minnedosa, de la Cie du Canadien Pacifique, spécialement et exclusivement notifié pour les Pèlerins du Canada.

Pour brochure, prix et informations, s'adresser à

Voyages HONE Tours Inc.

successeur de

L'AGENCE DE VOYAGES JULES HONE

95 rue S.-Jacques

et

Hotel Windsor

MONTREAL

12 rue Du Fort,
QUEBEC

39 rue Adelaide Est,
TORONTO

L'Ave Maris Stella des Acadiens

A mes chers compagnons du Voyage du Devoir et aux amis que j'ai faits en Acadie, 17-23 août 1924.

J'étais trop jeune encor pour aller à l'école. Mon père montrait donc à son petit garçon L'A B C pendant que ma sœur bien moins frivole, Au retour du couvent, repassait sa leçon. La chère enfant, pour tous et si tendre et si bonne, De la douce maman véritable portait, Remportant chaque année une belle couronne, Secondait mes efforts, leur donnait de l'attrait, Et puis, lorsque la tâche était bien accomplie, Elle me répétait ce qu'en classe la Sœur Leur avait enseigné: faits ou chants qu'on n'oublie Jamais pour être appris en ces jours de candeur.

Dès le bas âge ainsi je sus les beaux cantiques Qui ravissent toujours en tous lieux et voilà Qu'en latin j'entonnai des hymnes magnifiques Comme un curé, surtout l'Ave maris stella! Si nous en avons fait et refait des chapelles En modulant sans cesse, avec dévotion; Et c'était, chaque fois, des parures nouvelles Qu'ensemble on préparait—sans contestation; Mais pour le mieux placer près de la sainte Vierge Et l'allumer à temps, l'un de nous en sa main Retenait, sans fléchir, le vieux bout de cerge: "Laisse faire aujourd'hui, ce sera toi demain."

Lors, j'appris que ce chant est tout une prière A la Mère de Dieu, l'Etoile de la mer! Des voûtes du vieux temple et de la chaumière Il m'est resté toujours attendrissant et cher Et lorsque, maintes fois, les tournants de la vie Se présentent soudain, labyrinthes profonds, Un couplet de l'Ave vers la douce Marie Donne du cœur et rend les espoirs plus féconds, Ils rappellent, ces mots, l'ancienne charmlle Et ses chers souvenirs; ils conservent la foi Que dans le ciel, un jour, ces scènes de famille Se renouvelleront avec bien plus d'émoi!

Que dis-je? Ce bonheur que, confiant, j'espère, Qu'il double le courage envers et contre tout, Voyageur attendri, même sur cette terre Je viens d'en savourer un réel avant-goût! Petite sœur, lisant l'histoire acadienne, Jadis, dans un beau livre apporté du couvent, Tu n'as jamais trouvé que je ne souviens Ni j'ai connu depuis, que feuille sous le vent En ses temps de malheur et de noire détresse, A travers les pays dans lesquels l'exila Le vainqueur, ce peuple eût même aux jours d'allégresse, Pour chant national: l'Ave, maris stella!....

Oui, tu devais me suivre en ce pèlerinage Sur lequel ont plané des mânes, des esprits Ainsi que, souvenirs si chers de mon jeune âge, Ce doux chant, ce forfait sur des genoux appris Sous le toit paternel par ta sollicitude, Car si j'ai contemplé, suivant des compagnons D'élite, amis choisis, toujours sans lassitude, D'une terre historique et vallon, Le cœur tout grand ouvert et l'âme si remplie De suaves retours, d'indicibles élans, C'est que tu n'étais pas loin de moi, sœur chérie, Comme au temps où, tous deux, nous chantions, enfants!

Surtout lorsque d'un bout à l'autre de la rive, Dans chacuns des endroits de longtemps reconquis, Ces gens nous accueillaient exprimant leur foi vive A la Porte du Ciel dans ces quatrains exquis Par tous chantés sur l'air qu'on entend dans l'église: Le charme était au complet ou plutôt le bonheur; Du miracle accompli nous sentions l'emprise! Tu l'as bien vu des cieux, chère petite sœur, Quand avec eux, un jour, arrêtant notre course, Nous rendimes ce chant à la messe à Grand-Pré: Les larmes jaillissaient d'une nouvelle source Et plus d'un pèlerin s'inclinant à pleuré!

MAXIMILIEN COUPAL, notaire.

Saint-Remi-de-Napierville, P. Q.

Septembre 1924.

LAIDE A FAIRE PEUR

Bien que le dix-huitième siècle ait conservé la réputation d'une grande politesse, il arrivait parfois que les gens du meilleur monde rompaient avec la bonne éducation.

Arrêtés dans une rue étroite, les cochers de M. de Lauraguais et de M. le président de Barentin, se disputaient

le passage avec force injures. Mme de Barentin, qui était célèbre par sa laideur, montra son visage à la portière et reprocha à M. de Lauraguais avec aigreur sa discourtoisie.

— Ah! madame, répartit Lauraguais, que ne vous montriez-vous plus tôt? Je vous assure que moi, mon cocher et mes chevaux aurions reculé.

ME CONNAIS-TU ?

Je suis le bras droit de l'Eglise.
Je suis le meilleur ami de l'Etat.
J'expose les vraies notions du plus pur patriotisme et de la plus grande loyauté aux lois de Dieu et de l'Etat.
Je me tiens prête à défendre l'enseignement de l'Eglise.
Je suis un moyen de faire connaître et faire respecter l'Eglise par ceux qui ne la connaissent pas.
Je suis le miroir de la philosophie morale.
Je suis l'ami du pauvre.
Je suis l'épouse de la vérité et l'ennemi de l'erreur, de l'injustice et de la tyrannie.
Je suis la gardienne des foyers.
Je suis l'aide des missionnaires.
Je publie l'histoire de leurs labeurs.
Je répète leurs appels et je chante leurs triomphes.
Je loue les religieuses qui se dévouent à l'enseignement des jeunes, aux soins des malades ou des orphelins.
Je suis celle qui est toujours prête à applaudir quand quelqu'un se tient droit en face du devoir.
Je vous donne les nouvelles du monde entier, mais j'ignore les scandales et les exemples païens.

Je suis la Presse Catholique.
J'ai besoin de votre influence et de votre secours.
Je dépends de vous pour me maintenir.
J'apprécierai le bien que vous me ferez.

Traduit de l'anglais
A.-F. KLINGER.

LES DEUX PLUS FINIS

Deux couples de jeunes mariés habitaient la même rue, l'un en face de l'autre.

Or, comme il arrive souvent, l'un des deux hommes trouvait que son voisin faisait un ménage plus heureux que le sien.

Et de son côté la femme de l'autre couple enviait sa voisine d'avoir un si bon mari car ils semblaient toujours d'accord et jamais de chicane.

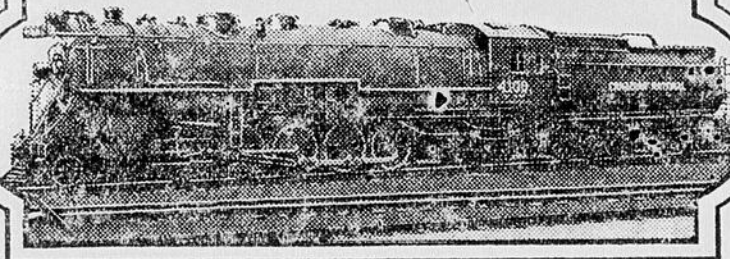
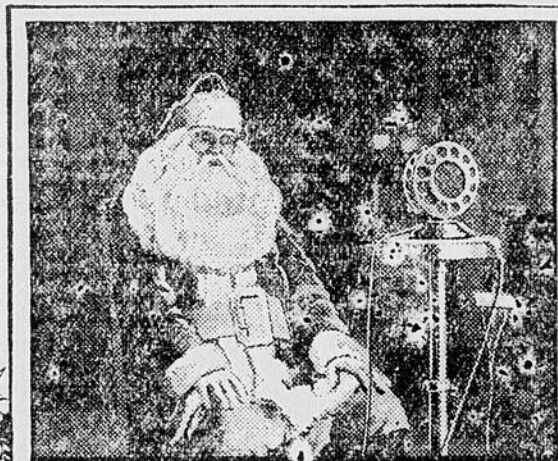
Curieuse coïncidence, le mari de l'une et la femme de l'autre vinrent à mourir à quelques jours d'intervalle.

Dès lors, une fois leur deuil fini ils se marièrent et se mirent bientôt à se quereller à propos de tout et finirent par regretter leur premier mariage.

La femme alla trouver le curé de la paroisse qui, après avoir entendu le récit de son histoire, lui répondit:

— Je crois, madame, que ce sont les deux plus fins qui sont morts.

LE PERE NOEL AU RADIO



Bien qu'il soit très vieux le Père Noël ne dédaigne pas le progrès et la radiotéléphonie, la dernière invention moderne, a en lui un amateur enthousiaste. C'est ainsi que ces derniers temps les petits canadiens d'un bout à l'autre du pays ont pu l'entendre parler des postes du Chemin de fer Canadien National à Moncton, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Regina, Calgary ou Edmonton.

Avant cette année les petits enfants qui voulaient communiquer avec le Père Noël devaient confier leurs lettres à la poste un peu au hasard. Ils n'étaient jamais bien sûrs que leurs demandes arriveraient à destination. Mais cette année le service de radiotéléphonie du Canadien National a pris l'initiative d'offrir au Père Noël l'usage de ses postes émetteurs pour qu'il puisse parler à ses petits amis et de plus recevoir directement les lettres qu'on lui communiquait. De sorte que des milliers de petits canadiens ont pu correspondre avec leur vieil ami et même entendre la lecture de leurs lettres faite au Père Noël par le service de radio du Canadien National.

Bien que très occupé le Père Noël a pris le temps de visiter tous les postes émetteurs du Canadien National et de parler à ses petits amis. La photographie reproduite ici le représente parlant devant un microphone, l'appareil d'où la voix sort pour se répandre dans l'air.

La locomotive que l'on voit au bas de la vignette est celle qui fut mise à la disposition du Père Noël par le Chemin de fer Canadien National pour qu'il puisse transporter ses jouets au cas où il n'y aurait pas assez de neige pour faire glisser le traîneau attelé de rennes. Cette locomotive peut tirer 150 wagons chargés; c'est la plus grosse et la plus puissante locomotive qui se trouve au Canada.

No 3.

La Première Canadienne du Nord-Ouest

ou Biographie de Marie-Anne Gaboury, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface à l'âge de 96 ans

par M. l'abbé G. Dugast.

Il y avait auprès de ce fort cinq ou six Canadiens trappeurs qui étaient mariés à des femmes du pays. La vie de ces hommes ne différait pas de celle des sauvages: comme eux ils habitaient dans des loges de peaux, campaient auprès du fort pendant l'été et allaient passer l'hiver dans les prairies pour y faire la chasse. Mme Lajimonière n'eut pour toute société, à son arrivée à Pembina, que les femmes indiennes de ces quelques Canadiens. Mais elle ne savait pas la langue sauvage et les indiennes ne parlaient pas le français, — en sorte que la conversation ne pouvait se faire que par signes. On peut juger des ennuis qu'elle eut à dévorer, quand, seule sous sa tente, pendant que son mari était absent pour aller chasser, elle se reportait par la pensée vers sa famille, qu'elle avait laissée pour toujours, et qu'elle se voyait si loin de tout pays civilisé.

Jean-Baptiste Lajimonière, nous l'avons déjà dit, avait comme tous les voyageurs du nord de ce temps, pris pour femme une Indienne, pendant les cinq années qu'il avait passées à Pembina. Il avait abandonné cette femme un an avant son voyage au Canada, et celle-ci avait continué de vivre loin du fort avec ses parents et d'autres sauvages. Quand, après deux ans d'absence, cette Indienne vit revenir, avec une femme, celui qu'elle avait regardé comme son mari, la jalousie s'empara d'elle, et elle résolut de se venger de cet affront sur Mme Lajimonière.

On sait que les sauvages infidèles ont certains breuvages qu'ils préparent et qu'ils font boire à leurs ennemis pour leur communiquer des maléfices. Sur ces sortes de breuvages, ils font des invocations à leur Manitou pour le prier de venir à leur aide, afin de causer du mal à leur ennemi. Beaucoup de personnes, qui ont vécu longtemps chez les sauvages, assurent que ces breuvages, qui s'appelleraient plutôt des poisons, ne réussissent que trop souvent à produire l'effet désiré.

Cette Indienne forma donc le dessein d'empoisonner Mme Lajimonière. Elle tâcha d'abord de dissimuler sa jalousie et de se montrer le plus aimable possible. Sous le prétexte de rendre des services à Mme Lajimonière, elle venait tous les jours lui faire visite dans sa loge.

Mme Lajimonière, ignorant les rapports que cette femme sauvage avait eus avec son mari, ne pouvait soupçonner aucune mauvaise intention cachée sous ces bons procédés, et elle ne se tenait nullement sur ses gardes.

Heureusement l'Indienne confia son secret à la femme d'un des Canadiens qui vivait auprès du fort. Celle-ci se hâta d'avertir Mme Lajimonière du danger qui la menaçait: elle lui conseilla en même temps de s'éloigner du fort avec son mari pour quelque temps. M. Lajimonière, qui savait ce que peut la jalousie et la soif de la vengeance dans le cœur des sauvages, leva sa tente immédiatement, et partit pour aller passer l'hiver dans le haut de la rivière Pembina.

A l'automne, presque tous les chasseurs se rendaient à cet endroit, qui était le plus favorable pour la chasse au buffle. Cette place portait le nom de Grand-Camp.

Plus tard, en 1812, quand les premiers Ecossais arrivèrent à la rivière Rouge, ils furent obligés, pendant trois ou quatre hivers, de se transporter là pour se procurer de quoi vivre par la

chasse, n'ayant aucun autre moyen de subsistance dans le pays.

M. Lajimonière cependant ne demeura pas au Grand-Camp avec sa femme jusqu'au printemps. Vers le commencement de janvier, il revint au poste de Pembina. Le jour des Rois il était logé dans une maison du fort, et ce fut là que le 6 janvier Mme Lajimonière mit au monde son premier enfant.

Ce jour, ordinairement si joyeux et si consolant pour une mère, fut triste et sombre pour Mme Lajimonière. Elle ondoya son enfant elle-même, car elle était seule capable de le faire sûrement.

C'était une fille, elle lui donna le nom de Reine, parce qu'elle naissait le jour des Rois: mais elle n'eut pas la consolation de la voir porter à l'église pour y recevoir le saint baptême accompagné de ses touchantes cérémonies: elle n'entendit pas le son joyeux des cloches, qui fait tressaillir de bonheur le cœur d'une jeune mère; elle ne reçut point les visites si consolantes des parents et des amis, qui viennent partager les joies de la famille en ce beau jour.

Cependant Mme Lajimonière continua de demeurer au fort de la Compagnie jusqu'au mois de mai. Son mari passait presque tout son temps à la chasse. C'était d'ailleurs le seul moyen qu'avaient les trappeurs de se procurer de la nourriture. Il est vrai qu'à cet époque le gibier était très abondant, et un chasseur tant soit peu habile n'était jamais exposé à jeûner.

Quand les beaux jours du printemps furent revenus et que les rivières et les lacs furent débarrassés de leur épaisse couche de glace, M. Lajimonière annonça à sa femme qu'il avait l'intention de laisser Pembina pour monter à la Saskatchewan en société avec trois Canadiens qui avaient passé l'hiver à Pembina. Les noms de ces Canadiens étaient: Chalifou, Belgrade et Paquin. Tous les trois étaient mariés avec des Indiennes de la tribu des Cris.

Ils se procurèrent deux canots assez larges pour eux, leurs femmes et quelques provisions pour le voyage, puis ils se mirent en route, vers la fin de mai 1807.

Les canots descendirent tranquillement la rivière Rouge jusqu'à l'entrée du lac Winnipeg, dont ils longèrent les côtes jusqu'à l'embouchure de la Grande Saskatchewan. Le bagage que traînait Mme Lajimonière se réduisait à peu de chose: son enfant et un peu de provisions pour trois ou quatre jours d'avance, c'était tout ce qu'elle portait avec elle. Elle enveloppait son enfant dans un maillot sauvage, à la manière des femmes indiennes; il fallait bien, sur ce point, adopter les usages du pays, parcequ'ils sont les plus commodes. Néanmoins, nous devons remarquer que, quoique Mme Lajimonière ait vécu soixante et douze ans dans un pays sauvage, elle n'adopta jamais pour elle-même aucun des costumes indiens, elle tenait à garder autant que possible les modes de son pays.

Les voyageurs s'avançaient à petites journées; rien d'ailleurs ne les pressait: ils pouvaient chasser le gibier dont ils avaient besoin et ils le trouvaient en abondance sur la route: étant au commencement de la belle saison, ils avaient devant eux tout le temps nécessaire pour se rendre avant l'automne au fort des Prairies, où ils comptaient passer l'hiver.

Le soir, les canots accostaient au rivage, au premier endroit venu. On allumait un grand feu sur la cote pour préparer le repas et pour chasser les marigouins qui fourmillent le long de ces grèves. Ce feu servait aussi à tenir à distance les bêtes féroces pendant la nuit.

Après quelques semaines, les canots arrivèrent auprès du fort Cumberland où les voyageurs avaient l'intention de s'arrêter un peu. Il y avait autour du

fort un grand nombre de sauvages, réunis alors pour la traite. D'avance, ils avaient appris la nouvelle qu'une femme blanche, venant du pays des Français, était arrivée parmi eux, et qu'elle devait bientôt passer au fort Cumberland. C'était pour eux un grand sujet de curiosité. Ils firent mille questions pour savoir si elle était bien différente des femmes sauvages; si elle était bonne ou méchante, s'il y avait des précautions à prendre pour lui parler.

Le canadien Belgrade, qui avait devancé ses compagnons pour arriver au fort, dit aux sauvages que cette Française était bien bonne, mais qu'elle était très forte en médecine et qu'elle avait la puissance de faire mourir, — en qu'en les regardant, tous ceux qui l'insultaient. Dans l'espace de quelques minutes, tout le camp fut instruit de cette particularité merveilleuse, et tous se promirent bien de faire leur possible pour se rendre favorables les regards de la Française. On lui prépara des présents et des discours. Quand Mme Lajimonière arriva au camp, c'était à qui lui présenterait ses hommages. Tous voulaient lui faire bonne mine. Prends-nous en pitié, lui disaient-ils; nous sommes contents de te voir; et ils prenaient un plaisir indicible à la regarder.

Mme Lajimonière était loin d'être dépourvue d'agréments. Les traits de son visage étaient réguliers et sa peau d'une grande blancheur. Pour les sauvages, qui n'avaient jamais vu d'autres beautés que leurs noires compagnes, c'était une merveille; aussi lui témoignèrent-ils un respect extraordinaire.

Après une semaine de repos, les voyageurs continuèrent leur route vers le fort des Prairies.

Un soir qu'ils s'étaient arrêtés fort tard pour camper, ils attachèrent leurs canots aux saules du rivage, et allumèrent un grand feu au pied de la cote, où ils trouvèrent des arbres renversés. Après le souper, les voyageurs causaient ensemble autour du bûcher enflammé; Belgrade, Chalifou, Paquin et Lajimonière étaient assis entre la rivière et le bûcher, pendant qu'un nommé Bouvier, qui s'était joint à eux sur la route, se trouvait seul de l'autre côté du feu. A quelques pas de distance Mme Lajimonière était à préparer le campement avec les femmes des Canadiens, quand tout à coup Bouvier poussa un cri de détresse, et appela ses compagnons à son secours.

Au premier cri qu'il fait entendre chaque chasseur saisit son fusil et se prépare à se défendre contre l'ennemi qui vient les attaquer. On passe vite de l'autre côté du brasier pour voir ce que devient Bouvier, et contre qui il a à lutter. On ne pouvait pas soupçonner qu'un animal sauvage viendrait auprès du feu attaquer un homme pendant la nuit, car le feu a pour effet de mettre les bêtes fauves en fuite. Cependant à peine les quatre chasseurs ont-ils fait quelques pas qu'ils aperçoivent leur malheureux compagnon emporté dans le bois par une ourse suivie de deux ours.

Elle tenait Bouvier dans ses griffes et le frappait rudement au visage pour l'assommer.

Aussitôt qu'elle vit quatre hommes à sa poursuite elle redoubla de fureur contre sa proie et se mit à lui labourer le visage avec ses ongles. M. Lajimonière qui était un chasseur intrépide, la harcelait de la crosse de son fusil pour lui faire lâcher prise; dans la crainte de tuer Bouvier en voulant le sauver, il n'osait pas tirer sur l'ourse. Cependant Bouvier, se sentant étranglé, criait de toutes ses forces: tirez donc; j'aime autant mourir d'un coup de fusil que d'être dévoré tout vivant.

M. Lajimonière fit feu sur la bête à bout portant et la blessa mortellement. Cependant, comme elle conservait encore assez de forces, elle lâcha Bouvier pour se ruer sur celui qui venait de l'attaquer aussi rudement. M.

Lajimonière s'y attendait, et, comme son fusil n'avait qu'un seul coup, il prit sa course vers son canot, où il avait un second fusil tout chargé. A peine l'avait-il saisi, que déjà l'ourse arrivait sur la grève et se levait pour monter sur le canot. M. Lajimonière, ne craignant plus de blesser son compagnon, visa la bête en pleine poitrine; cette fois, elle ne se releva plus.

Dès que l'ourse ne fut plus à craindre, Mme Lajimonière, qui, pendant tout ce tumulte, avait été tremblante de peur, alla relever le malheureux Bouvier qui était tout couvert de blessures et à moitié mort. L'ourse, avec ses ongles, lui avait arraché la peau du visage depuis la racine des cheveux jusqu'au bas du menton. Il ne lui restait ni yeux, ni nez, tout avait disparu. Cependant il n'était pas blessé mortellement: on pansa ses plaies aussi bien qu'on pouvait le faire en pareille circonstance et on entreprit de le transporter au fort des Prairies. Mme Lajimonière prit soin de lui le long de la route. Il finit par guérir de ses blessures, mais il demeura aveugle et infirme le reste de ses jours. Il vécut plusieurs années au fort des Prairies.

Quand les premiers missionnaires arrivèrent à la rivière Rouge en 1818, il obtint de se faire descendre à Saint-Boniface pour y rencontrer des prêtres. Il termina ses jours chez M. Provencher. On rapporte que dans les dernières années de sa vie il passait ses journées à faire des croix et des crucifix, tout aveugle qu'il était; mais il ne fit jamais de chefs-d'œuvre.

Revenons maintenant à nos voyageurs. Ils reprirent leur route le lendemain, et continuèrent vers le fort des Prairies, où ils arrivèrent à la fin du mois d'août. M. Lajimonière y avait déjà passé l'hiver deux ans auparavant; il connaissait le bourgeois du fort, M. Bird, et il obtint pour lui-même et sa femme une place dans le fort pour l'automne et l'hiver.

(A suivre)

\$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.

2me prix: \$2,000.00 en argent.

3me prix: \$1,000.00 en argent.

4me prix: \$500.00 en argent.

5me prix: \$100.00 en argent.

Achetez vos billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre-dérecteur ou téléphonez 6821, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la malle.

ARMAND DUMONTIER

Commerçant de bois,

BOIS DE CHARPENTE, PLANCHES, BARDEAUX, BOIS PRÉPARÉ ET MOULURES DE TOUTES SORTES.

Je tiens aussi le charbon de toutes sortes: Coke, Chestnut, Aigle, etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

ST-BARTHELEMI, — — P. Q.

Garage St-Barthélemi

(Ancien poste Vincent)

Ouvret tout l'hiver — Ouvrage garanti REPARAGES D'AUTOMOBILES

ET D'ENGINS A GAZOLINE

Spécialité: Soudure à l'oxygène Service rapide — Mécanicien diplômé.

O. BOURBONNAIS, Prop.

St-Barthélemi, P. Q.

Mgr Charles-Olivier Caron

(Suite de la première page)

temps, les deux battants de la porte principale de l'église s'ouvrent, et des voix de stentor envoient à tous les échos, sur l'air "A la claire fontaine":

Seigneur, Dieu de clémence,

Reçois ce grand pécheur,

A qui la pénitence

Touche aujourd'hui le cœur.

Le héros de la fête eut bien de la peine à maintenir sa gravité, en montant la nef.

Au séminaire, il rencontrait les prêtres émigrés français qui étaient curés à Trois-Rivières et dans les environs. Plus tard, dans ses catéchismes, il se plaisait à parler de ces confesseurs de la foi.

Pour passer les frontières de leur patrie, en 1792, un groupe de prêtres, avait imaginé de se faire conduire par l'un d'entre eux. A un certain endroit, un républicain lance cette apostrophe:

— Ce sont des prêtres que tu conduis-là?

— Oui, des sacrés prêtres comme moi.

Ce juron présumé éloigna tout soupçon.

A l'ordination de M. Olivier Caron, il se passa un incident qu'il a raconté. Invité par l'évêque à faire le pas définitif, il hésitait, saisi par la grandeur et la sublimité du sacerdoce.

— Je n'osais avancer. Tout à coup je reçois un coup de poing dans le dos et j'entends "Avance donc, mon frère". C'était mon cousin, Thomas Caron, qui me suivait. Cette poussée me rendit à moi-même. Le pas fut vite franchi.

Le jeune prêtre entreprit de visiter sa parenté. Il avait des cousines dans les Ursulines des Trois-Rivières, il connut la Mère Saint-Michel, Euphrosine Caron, qui fut un des sujets les plus distingués de sa Communauté. Elle avait été formée aux vertus religieuses par le saint abbé de Calonne.

"Nous parlions de spiritualité et nous en étions à une question intéressante, Mère S. Michel s'interrompt, me prie de l'excuser.

— L'heure que je dois passer au parloir est expirée. Je vais prévenir la Mère Assistante, et lui demander la permission de prolonger l'entretien. Elle était Supérieure.

Cette fidélité à la règle m'édifia beaucoup.

A l'hôtel-Dieu de Montréal, il voyait sa cousine, Sœur Adèle Coulombe, morte en odeur de sainteté, à 27 ans. La mère de l'hospitalière était Catherine Caron.

Le jeune prêtre demanda à la religieuse si elle était longtemps sans penser au bon Dieu, dans le cours de la journée.

— Pas plus de cinq minutes.

— Quel temps cela vous a-t-il pris, pour arriver à pratiquer ainsi la présence de Dieu?

— Trois ans.

Chez les SS. de la Providence, qui en étaient à leur fondation, il rencontra Emélie Caron, qui allait devenir Supérieure Générale de la Communauté. Elle n'était alors que postulante. M. Olivier Caron vit sa cousine en présence des premières officières de la maison. La supérieure demanda à Sr Caron de chanter un cantique. Bien qu'elle n'eût pas de voix, elle commença aussitôt: "Je mets ma confiance" sur un air qu'elle composait à chaque mot.

"Je dis: Cela suffit".

Vers la même époque, les premières missionnaires de la Rivière Rouge, se mettaient en route en compagnie de Mgr Lafleche. Deux Sœurs Caron, Sr Lajoie et Sr Agnès, faisaient partie de la caravane. Mgr Lafleche a souvent raconté un incident de ce voyage. Les religieuses étaient en grand charrette, sur une charge de meubles. Rendu à

un endroit difficile, l'échafaudage croula, et patatra, les sœurs sont à terre, leur coiffe à l'envers.

Tout le monde fut sur pied pour rétablir l'équilibre, et bientôt les religieuses reprenaient gaiement leur position élevée. Les voyageurs cheminaient depuis quelque temps, quand un jeune garçon dit:

— Je voudrais bien que les sœurs tombent encore.

— Pourquoi?

— C'est si drôle!!!

M. Charles-Olivier Caron donna les prémices de son ministère sacerdotal à la ville de Trois-Rivières qui devait en avoir la meilleure part. De 1842 à 1848, il fut le vicaire de M. le Grand Vicaire Cooke, curé de la ville.

Premier curé de Saint Prosper, en 1849, il eut du bonheur dans cette jeune paroisse. Il y implanta la vie chrétienne, familiale et religieuse. Des vieillards ont gardé toute leur vie les pratiques de piété suggérées par leur vénéré curé.

C'est à regret que M. Caron quitta sa cure. Son évêque le rendait au Séminaire de Nicolet.

Lors de ses noces d'or, ses anciens élèves lui ont rendu le témoignage suivant:

"Monseigneur, ceux qui forment la classe instruite en ce district, et qui n'ont pas été vos aînés ou vos contemporains, peuvent à peine trouver dans leur mémoire un jour, où ils n'avaient pas encore commencé à vous admirer et à vous aimer. Quand ils sont entrés dans la carrière, vous étiez au séminaire de Nicolet, et, dès ce premier jour, vous êtes apparu à leurs intelligences entouré d'une auréole de science et de vertu. Vous étiez alors deux cousins, nous allions dire deux frères, ayant le même âge, animés du même esprit sacerdotal, et marchant à qui mieux mieux dans les sentiers de la vraie science. Vous étiez tout pour ce petit peuple d'avenir qui se pressait, sous le toit du séminaire, et vous avez formé pour la patrie une génération forte et brillante.

"On aimait alors à vous désigner, vous et votre illustre confrère, sous vos simples noms de baptême: M. Olivier et M. Thomas. Cela suffisait, car on comprenait tout de suite qu'il s'agissait des deux homonymes qui régnaient sur toutes les intelligences et que chacun portait dans son cœur. Vous avez jeté tous deux le plus grand lustre sur la noble maison de Nicolet, et vous avez donné décidément à la famille Caron une renommée à part, qui fait qu'on l'appelle une famille sacerdotale."

Monsieur Olivier Caron fut nommé Grand Vicaire par Mgr Cooke lorsqu'il n'avait encore que quarante et un ans.

"Votre évêque, lui fut-il dit, aux jours de ses noces d'or, vous voulait plus près de son cœur; malgré de terribles déchirements, on a dû séparer deux existences qui semblaient inséparables, et vous avez quitté l'oasis de votre jeunesse pour venir dans la ville épiscopale partager les travaux du premier pasteur."

Trente-cinq ans plus tard, le premier évêque était descendu dans la tombe; son digne successeur, Mgr Lafleche, ayant continué de donner à M. le Grand Vicaire Caron les mêmes témoignages d'honneur et de confiance, pouvait écrire à la Sacrée Congrégation de la propagande: "Ce digne prêtre a rendu d'importants services au diocèse pendant sa longue et laborieuse carrière, soit comme professeur, préfet des études au séminaire de Nicolet, soit comme curé. Enfin, il a été chargé de l'administration du diocèse pendant la tenue du concile du Vatican, et à chaque voyage que l'évêque des Trois-Rivières a fait à Rome; et toujours, il s'est acquitté fidèlement de cette importante charge à la grande satisfaction du clergé et

des fidèles, et au grand bien de la religion dans le diocèse." Après cet éloge, Mgr des Trois-Rivières sollicite les honneurs de la prélature romaine pour son vénérable et bien méritant Vicaire Général. Cette note laudative n'était que l'écho de l'Eglise entière du Canada qui se plaisait à assimiler Mgr Lafleche et Mgr Caron au pape Sixte et à son diacre, saint Laurent. Aux noces d'or du prélat romain, en 1892, on revenait sans cesse sur cet accord harmonieux entre l'évêque et son Grand Vicaire: "Nous bénissons le ciel, disait l'orateur du jour, d'avoir accordé à l'Eglise des Trois-Rivières cette longue et honorable vie d'un prêtre selon le cœur de Jésus-Christ et au vaillant, vénérable, et bien-aimé Chef de cette Eglise un aide digne de lui." Et dans l'adresse de félicitations, après un brillant et fidèle tableau retraçant les œuvres du Grand Vicaire, il était dit: "Jamais charge importante n'a été mieux méritée que celle-ci, car jamais personne n'a été plus incontestablement que vous, le premier après son évêque.

"Depuis trente-cinq ans vous vous montrez le type du Grand Vicaire, car pendant tout ce temps vous avez été, dans le sens le plus large de ce mot, une seule personne avec Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières. Rien n'a pu briser, rien n'a pu relâcher un seul instant votre union avec lui. Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, vous êtes resté dévoué et fidèle. Que dis-je? fidèle et dévoué, vous l'avez été jusqu'à l'effusion du sang. Votre évêque s'est appuyé sur vous et il n'a jamais été trompé; il a trouvé en vous le cœur d'un véritable ami. Et comme tout doit être commun entre des amis, "amicorum omnia sunt communia", après avoir partagé ses joies et ses douleurs, vous partagez aussi la gloire dont son nom rayonne au sein de l'Eglise du Canada.

"Toujours à votre poste, vous avez travaillé d'une manière ardue pendant de longues années, pour le clergé et pour les fidèles; aussi, tous s'unissent-ils en ce jour dans un commun sentiment de reconnaissance."

L'harmonie entre l'évêque et son Grand Vicaire n'importe pas peu au bon gouvernement d'un diocèse, et elle contribue beaucoup à l'édification générale. Aussi, une des ambitions de M. le Grand Vicaire a toujours été de ne rien négliger de ce qui peut maintenir ce précieux accord. Mgr Lafleche ne cherchait que les occasions de lui donner des preuves de sa haute approbation. Dans cinq conciles provinciaux, il le choisit pour son théologien, à six reprises différentes, il lui confia l'administration du diocèse et il le nomma Prévôt de son Chapitre. A la mort de son Grand Vicaire, Monseigneur des Trois-Rivières prononcera son éloge funèbre. Il ne le fera pas sans émotion, car il dit qu'il pleure un frère, un ami de soixante ans.

Le 30 avril 1870, M. le Grand Vicaire assistait notre vénérable ancien évêque, Mgr Cooke qui s'éteignait dans une mort douce et précieuse comme celle du juste, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ce fut lui aussi qui fit la levée du corps et qui prononça l'oraison funèbre du premier évêque des Trois-Rivières. Il le fit avec un rare bonheur louant un évêque modèle. "Je puis, disait-il me porter garant, moi, témoin oculaire de ce que j'avance. En 1842, j'étais son vicaire, et en 1870, son grand vicaire. J'ai vu à ces deux grandes distances cet illustre défunt continuer sa vie de séminariste."

En avons-nous dit assez pour faire connaître le prêtre au cœur vraiment sacerdotal doué d'une circonspection toujours vigilante, sachant allier au respect pour son évêque les inspirations du zèle et une sagesse inspirée. Au début de sa carrière, le jeune Vicaire Général voyait un souffle printanier de vie catholique passer sur la ville épiscopale; son cœur battait à

l'unisson de celui du premier Pasteur pour créer par de viriles énergies des fondations catholiques qui assureraient plus tard la moisson des œuvres. Son nom est mêlé à toutes. Lorsque les Frères des Ecoles Chrétiennes eurent implanté sur ce sol de la Violette le drapeau de leur institut, le Grand Vicaire devint leur guide, leur directeur et il fut leur ami toujours.

Lorsque les bonnes Sœurs de la Providence arrivèrent en ville, elles bénéficièrent largement de son paternel ministère.

Et sur le déclin de ses jours, à l'ocident de sa vie, de quelle affection de père n'a-t-il pas entouré les Vierges du Précieux Sang?

Il avait désiré ces pieuses auxiliaires, il les attendait sur la margelle du puits de Jacob. (Joan. IV, 6.) Et quand elles furent rendues, son cœur s'entraîna souvent vers cette solitude sacrée où germent et fleurissent les vertus de l'immolation et du sacrifice. Il admirait ces épouses du Christ vouées dans un libre holocauste à la prière publique. Il s'élève avec elles sur les cimes du Carmel.

Il est encore dans notre ville un arsenal où se prépare dans l'union du travail, de la science et de la piété, la jeunesse lévétique et les futurs docteurs qui tiendront les artères de la civilisation.

En 1859, l'évêque diocésain avait érigé dans notre ville, de concert avec l'Honorable M. Joseph-Edouard Turcotte, un collège. Cette maison d'éducation avait eu ses jours héroïques et elle traversait, en 1871, des heures d'épreuves. C'est à ce moment que les regards de Mgr de Lafleche se portèrent sur son Grand Vicaire. Il le jugeait assez fort pour ajouter au fardeau du chapelinat du monastère des Ursulines, la charge de supérieur du collège de Saint-Joseph.

Nous avons vu à l'œuvre le prêtre et le Grand Vicaire, il nous reste à présenter Mgr Caron dans une position plus modeste, mais non moins méritoire. A quarante et un ans, après quinze ans de vie sacerdotale, lorsqu'il était à l'apogée de son talent, il venait s'ensevelir dans une solitude.

M. Olivier Caron se sentit bientôt une légitime affection pour son couvent, une grande dévotion à sainte-Angele et une admiration profonde pour tout l'ordre des Ursulines. Lors de l'érection de l'Archiconfrérie de Sainte-Angele, il s'efforça de donner une vive impulsion à l'œuvre. Son bonheur était grand de pouvoir faire connaître, aimer et révéler notre sainte mère, et quand il fut question de la béatification de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, il s'intéressa vivement à cette cause, fit signer une requête et demanda des prières pour en hâter le succès. La communauté prenait tous les jours de nouveaux accroissements, le pensionnat recevait chaque année une augmentation d'élèves, l'externat offrait aux parents d'une fortune plus modeste les meilleures garanties pour l'instruction de leurs enfants, et ces dernières affluaient aux écoles. En même temps, les vocations se multipliaient et, de quarante-six religieuses professes que comptait le monastère en 1857, le nombre s'élevait en 1893, à quatre-vingt-dix-sept.

Le cadran solaire occupa ensuite les loisirs de M. l'Aumônier. A l'époque de la reconstruction du monastère, ce cadran était tracé sur le plan de 1806, mais des difficultés survenues, et plus tard, la mort de M. le Grand Vicaire Noisieux avaient laissé ce travail inachevé. M. Caron y mit tant de zèle, de bonne volonté et d'ardeur que cette œuvre fut bientôt terminée. Ce cadran a pour devise "Sicut dies umbra", comme l'ombre les jours s'enfuient. Qui dira les bonnes impressions que la lecture de cette inscription a produites dans les âmes. En effet, comme

(A suivre sur la page quatorze)

Mgr Charles-Olivier Caron

(Suite de la page treize)

Ils passent les instants rapides qui nous sont donnés pour acquérir des mérites, comme elles s'envolent ces heures fugitives consacrées aux affaires, aux plaisirs, et qui, hélas! tombent précipitamment comme dans un gouffre, une vague poussant l'autre.

Les novices avaient des droits particuliers sur le temps de M. le Chapelain. Il les initiait, avec une bienveillance paternelle, aux devoirs de la vie religieuse, montrant toujours le bonheur dans l'abnégation et l'amour du sacrifice. Sa direction était énergique; mais il n'aimait pas à pousser les âmes vers des sphères trop élevées. "Je redoute, disait-il, cette perfection hâve. Ne soyons pas plus large que le bon Dieu. Laissons à la semence le temps de germer; plus tard, nous verrons lever la plante, poindre la fleur... et toujours, avec du temps, nous cueillerons des fruits." Ou bien, il ajoutait: "La perfection n'est point une robe que nous pouvons revêtir quand bon nous semble. Hélas! non. Au jour de votre vêtue, elle n'est que faufilee, chaque jour de votre vie, vous en coudrez quelques points; et quand elle sera terminée, bien ajustée, Jésus dans son beau paradis vous en revêtira, ou plutôt il l'échangera pour un vêtement de gloire. Chaque fois que vous négligez votre perfection, vous contristez le Sacré-Cœur de Jésus.

Un jour, à une de ses pénitentes, qui lui disait qu'elle craignait de n'avoir pas la contrition, parce qu'elle ne sentait rien, il répondit: "Si vous voulez que cela pique, mettez-vous une mouche de moutarde."

La Saint-Charles était un jour de grande fête pour la communauté. Une année, les élèves lui ayant demandé congé, sur l'air de "Gai-lon-la, joli rosier," il improvisa sa réponse en chantant:

"Tout près de chez ma tante,
Il est un bois joli.
Le rossignol y chante,
Turlute-là son cri.
Gué-lon-la, gentil oiseau,
Que son babil est beau!
"Il dit dans son ramage,
Jeunes enfants, jouez;
Sous ce riant ombrage,
Chantez, jouez, dansez.
Gué-lon-la, gentil oiseau,
Que son babil est beau!"

Toutes les fêtes de M. le Grand Vicaire furent éclipsées par un jour unique, par une démonstration solennelle, en un mot par un JUBILE d'argent. Il y avait vingt-cinq ans que Mgr Caron était chapelain. Le cadeau, qui consistait en vingt-cinq louis, prit, ce soir-là même, la route de Rome.

Le Grand Vicaire en faisait hommage à son évêque voyageant en pays étranger. Monseigneur fut touché de cette offrande spontanée, il nous le dit un jour en nous révélant le secret de Mgr Caron.

Il eut encore d'autres fêtes. On lui présenta l'arbre généalogique de sa famille greffé sur le tronc vigoureux d'un olivier. Au jubilé épiscopal de Sa Grandeur Mgr Lafèche, le clergé diocésain avait eu la belle et bonne pensée de fêter les noces d'or sacerdotales de Mgr Caron. Ce bon Père s'y était longtemps opposé. "Hélas! disait-il, vous voulez donc sonner mes glas." Certes, non; mais nous désirions entourer d'honneur et de gloire sa tête blanchie au service des autels. Ces fêtes — on a eu la bonté de le dire — ont eu un plein succès. C'était dans sa vie, le ciel s'illuminant des dernières clartés du jour. Rome lui décerna le titre de Protonotaire Apostolique, toute la province applaudit à cet honneur; ses confrères et ses amis lui offrirent une bourse de \$1,000.

Au beau jour de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge 1893, il offrit pour la dernière fois le Saint Sa-

crifice de la messe. Dans l'après-midi, il prêcha, disant durant une heure les privilèges de Marie Immaculée. C'étaient ses adieux à l'autel. Notre bon Père nous donna la bénédiction du très saint Sacrement; toute sa famille religieuse était là. Le même soir, il tomba malade et le lendemain, il garda le lit. Le médecin l'ayant trouvé dans un état de grande faiblesse, nous en avertit. Monseigneur des Trois-Rivières vint aussitôt le voir et l'engagea à recevoir les derniers sacrements. Ce bon Père ne se croyait pas en danger, mais il ajouta: "L'heure est arrivée de faire un acte d'obéissance." Cette phrase resta gravée dans nos âmes comme le résumé d'une vie toute tissée de respect, de soumission et d'obéissance envers son évêque. Samedi, vers les trois heures, monseigneur, accompagné de M. le chanoine Rheault et de M. le chancelier Béland, lui apportait les dernières consolations de la religion. Toutes les religieuses étaient dans le parloir du R. P. chapelain, tenant un cierge à la main; à travers les grilles, le regard du Père mourant put s'abaisser sur sa famille éplorée; espérons qu'il aura aussi entrevu, à ce moment, le cortège de ses Ursulines du Ciel qui le réclamaient à leur tour, en le bénissant de ce qu'il les avait introduites dans la céleste Jérusalem.

Avant de communier le pieux malade, Monseigneur lui adressa les paroles suivantes: "Mon frère, celui qui a dit: 'Je suis le pain de vie, celui qui me mange vivra; celui qui croit en moi ne mourra pas,' vient se donner à vous pour vous fortifier; elles sont parfois pénibles les tristesses, les douleurs, les angoisses de l'âme, dans les derniers jours de la vie. Ce bon Sauveur ne veut pas vous laisser seul; il vient vous aider, il vient vous consoler, il vient surtout vous parler de résurrection et de vie. Son corps sacré, son sang précieux sont le gage de ses promesses d'immortalité." Puis Sa Grandeur lui donna la Sainte Hostie. Nous songions combien de fois ce bon Père nous avait distribué ce même Pain de vie. Après quelques instants d'actions de grâces, Monseigneur dit: "Mon frère, Notre-Seigneur ne veut pas être uniquement votre nourriture; il m'envoie vers vous pour vous administrer le sacrement que, dans sa bonté, il a institué pour le soulagement de l'âme et du corps. Si c'est la gloire de Dieu et le salut des âmes, vous reviendrez à la santé; si telle n'est point sa volonté, il vous aidera alors à franchir les portes de l'éternité. Unissez-vous à moi dans les prières que je vais faire." Monseigneur était ému, sa voix était tremblante, les religieuses pleuraient. Après avoir fait les onctions, pour une troisième fois, Sa Grandeur prend la parole: Non seulement, Jésus veut être votre nourriture et votre viatique; il veut faire plus pour vous. Lorsque nos fautes sont pardonnées dans le sacrement de pénitence, il nous reste à subir la peine de l'expiation; mais l'Eglise a des trésors: le Cœur de Jésus veut aujourd'hui vous en faire part. Je vais vous donner l'indulgence plénière en priant Dieu de vous l'appliquer entièrement."

Le 23 décembre, les obsèques furent célébrées à la Cathédrale avec une pompe solennelle. Mgr Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec chanta le service. Mgr des Trois-Rivières prononça l'oraison funèbre. Notre évêque est orateur, mais chacun s'accorde à dire qu'en cette circonstance Sa Grandeur s'est surpassée. La voix noyée dans les larmes, Mgr a loué la carrière sacerdotale de celui qu'il nomme "son frère chéri." Il a fait sa connaissance, il y a soixante ans, au séminaire de Nicolet. "Mon Grand Vicaire, a dit Sa Grandeur, a fait le bien humblement, modestement, mais efficacement. Comme chapelain, prêtre d'une piété exemplaire, modèle de délicatesse de conscience il a su maintenir, dans sa communau-

té, l'esprit de foi qui rappelle celui des premiers chrétiens. Très instruit, il a aidé les Mères Ursulines dans l'œuvre de l'instruction des jeunes filles."

C'est M. le chanoine Rheault qui a présidé aux cérémonies d'inhumation.

Mgr Caron a été inhumé dans le sanctuaire de la chapelle des Ursulines, du côté de l'évangile, entre l'autel et la grande grille du chœur des religieuses. C'est là qu'il dort son dernier sommeil.

U. T.-R.



CINQ REMÈDES QUI MÉRITENT VOTRE CONFIANCE, PARCE QU'ILS SONT LE FRUIT DE 25 ANS D'EXPERIENCE.

Les Pilules Toniques du Dr Comtois, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

Les Pilules Rénales du Dr Comtois, Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine; cystite, urine blanchâtre et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

Les Tablettes Migraine du Dr Comtois, Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

Les Pilules Purgatives du Dr Comtois, Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz de l'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

L'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Comtois, Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie du Docteur Legris, Louiseville et F.-X. Desjarlais, Maskinongé.

Faites abonner vos parents et amis à l'ECHO.

VAISSELLE ! VAISSELLE ! !

Je viens de recevoir directement d'Angleterre deux paniers de vaisselle que je pourrai vendre à de très grandes réductions. Depuis longtemps vous n'avez pas acheté de vaisselle, le prix étant trop élevé. Il vous sera maintenant facile de vous en procurer aux prix d'avant guerre si vous l'achetez chez COMTOIS.

Tasses et Soucoupes..... \$1.35 la douzaine.

Assiettes à viande..... \$1.35 la douzaine.

Assiettes à soupe..... \$1.35 la douzaine.

Mon stock de Grosses Claques pour l'hiver s'écoule rapidement. Les grosses claques à semelles blanches pour hommes \$2.35 la paire tant qu'il y en aura.

Il est de votre intérêt de faire tous vos achats pour les fêtes chez moi, car pour vous mes prix sont synonymes d'économie.

P.-Paul-Léo Comtois,

MARCHAND DE CHAUSSURES,

Téléphone Bell.

St-Barthélemi, P. Q.

DANS LA BATISSE DE JACQUES MORAND.

NOTES LOCALES

Baptêmes. — Le 5 décembre, Jos-Henri-Paul, fils de M. Léopold Casaubon, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Casaubon.

— Le 8, Joseph-Léo-Ferdinand, fils de M. Oénsime Alarie, Parrain et marraine, M. et Mme Firmin Brissette.

— Le 10, Marie-Estelle-Rita, fille de M. Donat Clément, Parrain et marraine, M. Adrien Bussièrès et Melle Flora Clément.

— Le 12, Joseph-Paul-Roger, fils de M. Ovila Hubert, Parrain, M. Willie Gagnon; marraine, Melle Gratia Gagné.

— Le 28, Joseph-Jean-Maurice, fils de M. Adélarde Francœur, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dionne.

Sépulture. — Un enfant de M. Joseph Plante.

Il y a eu dans la paroisse, en 1924, 58 baptêmes, 23 sépultures, dont 14 d'adultes, et 9 mariages.

M. Pierre Lefebvre a été nommé marguillier, en remplacement de M. Edmond Ladouceur, sortant de charge. Nos félicitations.

Melles Adrienne et Germaine Lebeau, institutrices à Louiseville, dans leur famille pour les vacances des fêtes.

Mmes Joseph Sylvestre et Dieudonné Lambert, de St-Didace, en visite chez M. Hormisdas Comtois.

M. Raphaël Paquette a été passé quelques jours à Montréal. Il est revenu enchanté de sa promenade.

M. Aquila et Melle Yvonne Paquette ont été passés trois semaines à Montréal.

M. Joseph Gagnon et son fils Gérard de passage à Montréal dernièrement.

Melle Cora Hubert, de Montréal, en visite chez ses parents à l'occasion du jour de Noël.

On annonce pour le 13 courant, le mariage de Melle Marie-Alice Dupuis, fille de M. Aimé Dupuis, avec M. Jules Paquin, fils de M. Joseph-O. Paquin, de Maskinongé.

Nous avons eu une belle messe de minuit. Nos félicitations.

M. Adolphe Bussièrès, du Ruisseau-des-Aulnes, est très dangereusement malade.

AU COUVET

Ont les premiers rangs au Concours mensuels et pour le Résultat général: Melles Albertine Gagnon, Lucienne Lebeau, Juliette Paquette, Léona Paquette, Irène Casaubon, Gertrude Duchesnay; 2e div: M. Ange Lafrenière, Alvinée Toupin, Irène Gagné, M. Anna Philibert, Laurette Gagnon, Yvonne Cloutier, Oscar Paquette. Méritent une mention spéciale pour conduite, silence, travail soutenu: Albertine Gagnon, Juliette Paquette, Lucienne Lebeau, Irène Casaubon, Oscar Paquette.

2e Classe, 1ère div: Marie-Jeanne Gagnon, Yvette Lebeau, Denis Brissette, Edgar Brissette; 2e div: Suzanne Rouleau, Eva Laurent, Paul-Aimé Lafrenière, Vianney Brissette.

3e Classe, 1ère div: Laurette Carufel, Clément Paquette, Maurice Lebeau, Paul Voulligny; 2e div: Irène Cloutier, Gemma Brissette, Lucien Voulligny, Gertrude Voulligny.

Cours préparatoire: Roger Pichette, Gérald Brissette, Lucie Alarie, Raymond Lafrenière.

Le meilleur endroit pour vos achats, c'est au magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin. — Assortiment considérable et varié — bonnes marchandises à prix modérés.

MASKINONGE

Les funérailles de M. Joseph Rémillard, fils de M. Flavien Rémillard, décédé à l'âge de 21 ans et 7 mois, ont eu lieu mercredi, le 3 décembre dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le Rév. J.-F. Béland, curé de la paroisse. Le service

a été chanté par l'oncle du défunt, M. l'abbé Noé Rémillard, curé des Cèdres, assisté de MM. les abbés Ernest Béland et Henri Rivard, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Ovila Bastien, Willie Gagnon, Théophile Béland, Aimé Bastien, Denis Vertefeuille et Jules Bastien. Portaient les rubans: MM. Antoine Bastien, Robert Paquin, Joseph Coutu, Emilien Gaboury et Eugène St-Louis.

Une foule considérable de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

La chorale a rendu la messe harmonisée de Perrault, sous la direction de M. Ed. Dugas; M. J. Desjarlais était à l'orgue. Les solistes furent: MM. Brisebois et Juneau, de Ste-Ursule; MM. J.-A.-A. Lemyre, P.-E. Casaubon, F.-X.-A. Bélanger, J.-J. Dupuis, Ed Dugas et Léopold Dugas, de Maskinongé; L. Demers, de St-Barthélemi.

La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels et de témoignages de sympathies.

A la famille éplorée, l'Echo de Saint-Justin, offre ses plus sincères sympathies.

Melles L. et A. Trépanier, de Louiseville, de passage chez leurs parents et amis.

Melle G. Bastien est revenue enchantée d'une promenade de quelques jours à Montréal.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Adolphe Lupien, époux de Eloise Drainville, décédé à l'âge de 66 ans et 6 mois. Le service et la sépulture ont eu lieu, mercredi le 31 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

LORRAINVILLE, Pontiac.

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Joseph Lambert, une jolie fête a eu lieu dernièrement chez M. Isaïe Douaire. Une adresse a été lue et un bouquet rempli d'argent lui fut présenté. Il y eut chant, musique et déclamation et tous garderont un heureux souvenir de cette joyeuse fête.

La grange et les bâtiments de M. Edmond Jolette ont été détruits par le feu. On était à battre au moulin avec un tracteur, ce qui fut la cause de l'incendie. Il n'y a pas d'assurance.

M. François Bordeleau s'est fait casser une jambe, dans les chantiers.

M. Narcisse Bordeleau est retenu à la maison par une attaque de rhumatisme.

WORCESTER, Mass

M. et Mme Gédéon Monfils viennent de célébrer leurs noces d'or. La fête a eu lieu chez leur fils, Philias Monfils 25 rue Andover, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui présentèrent aux jubilaires leurs meilleurs souhaits et une jolie bourse en or. Tous se retirèrent à une heure très avancée en emportant le meilleur souvenir de leur agréable soirée.

ST-BARTHELEMI

Naissances. — Le 30 nov., Joseph-Urbain-André, fils de M. J.-Adrien Massé, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéric Farly.

— Le 1er décembre, Jos-Richard-André, fils de Roméo Plante, Parrain et marraine, René et Cécile Plante.

— Le 5, Jos-Richard-Robert, fils de Lucien Plante, commerçant. Parrain et marraine, M. J.-Bte Lincourt et Mme Jérémie Plante.

— Le 7, Jos-Jean-Louis, fils d'Antonio Dufresne, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Rinfret, de Saint-Justin.

— Le 21, Jos-Engène-Réginald, fils de Wilfrid Savoie, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Dr Landry.

— Le 21, Marie-Berthe-Hélène, fille de Joseph Mercure, marchand. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Brissette.

— Le 25, Jos-Henri-Jean-Louis, fils d'Emile Livernoche, boulanger. Parrain et marraine, M. et Mme Hen-

Piché.

Sépultures. — Le 30 décembre, Amalilis Bastien, épouse d'Olivier Bélisle, décédée à l'âge de 72 ans.

— Le 20, Jos-Richard-André, fils de Roméo Plante, décédé à l'âge de 19 jours.

— Le 26, Napoléon Drainville, époux de feu Albertina Dubois, décédé à l'âge de 54 ans.

— Le 27, Léon Laporte, époux de Octavie Gervais, décédé à l'âge de 66 ans.

— Le 31, Marie-Thérèse-Cécile, fille d'Avila Plante, décédée à l'âge de 6 semaines.

RESULTAT

La réponse à la charade proposée par le Magasin Mercure, le mois dernier, était "MERCURE".

1er Prix, \$2.00. J.-Emma Comtois; 2ème, \$1.00. Alice Lafontaine; 3ème, \$1.00. Suéma Michaud; 4ème, \$1.00. Mme N. Drainville; 5ème, \$1.00. Thérèse Dumontier.

Les gagnantes sont priées de venir réclamer leurs prix au magasin.

ST-EDOUARD

Mme Vve Adélarde Leblanc, de Grand'Mère, en promenade chez son gendre M. Augustin Lambert et chez ses enfants, Edouard, Siméon et Arthur Leblanc ainsi que chez sa belle-sœur, Mme Joseph Leblanc.

ST-BARNABE

Melle G. Cartier, de St-Barthélemi, est venu passer une semaine chez sa cousine, Melle Yvonne Bellemare, à l'occasion du mariage de son cousin M. A. Bussièrès avec Melle C. Bellemare.

SHAWINIGAN FALLS

M. et Mme Adem Bastien ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Béatrice-Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Bastien.

MONTREAL

Nos félicitations au lieutenant J.-Omer Gagnon du poste de police no 4 qui vient d'être nommé trésorier de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police en remplacement de l'inspecteur E.-D. Egan décédé. M. Gagnon est un enfant de St-Justin et est le fils de M. Alfred Gagnon. Il est tenu en grande estime parmi la force constabulaire de la métropole.

Convention. — La convention de la Maison Sheet Metal Products Co. a eu lieu vendredi et samedi les 26 et 27 décembre à l'Hôtel Queens, sous la présidence de M. Wilfrid Duchesnay, gérant des ventes de la maison.

M. Félix Desrochers, avocat, accompagné de ses frères, sont allés pour les fêtes du jour de l'An chez leur vieux père, M. Charles Desrochers, de St-Charles sur Richelieu.

ST-CHARLES Mandeville

Par un oubli regrettable nous avons omis dans le courrier du mois dernier, le compte-rendu des imposantes funérailles de M. Norbert Paquin, décédé à l'âge de 83 ans, à la résidence de son fils M. Arthur Paquin. Ce vénérable vieillard quitta la terre dans le calme habituel d'une vie paisible, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Il laisse pour pleurer sa perte, deux fils et deux filles, dont un fils et une fille voués à la vie religieuse, trois frères, Charles et Victor de cette paroisse; Adélarde, de Napierreville, une sœur, Melle Malvina, de St-David d'Yamaska. Les funérailles furent des plus solennelles. M. l'abbé J.-A. Paquin, neveu du défunt officiait, assisté de MM. les abbés J.-R. Barrette, neveu du défunt et du vicaire de St-Damien, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Veillette et Carufel dirent des messes aux autels latéraux. Les porteurs furent quatre neveux: MM. Luthrasie, Jacques, Osmon et Fortunat Paquin. Le deuil était conduit par son fils Arthur Paquin, Joseph Bergeron, son gendre, Oscar, Sylvio, Henri, Mar-

cel Bergeron, ses petits-fils; MM. Charles et Victor Paquin, ses frères; T. Plante, de Montréal, son beau-frère; Mmes J.-Arthur Paquin, J. Aumont et J.-A. Barrette, de Montréal; Dr J.-W. Paquin, de St-David d'Yamaska; M. le notaire J.-A. Paquin, de Montréal; M. et Mme Clovis Paquin, M. et Mme Jacques Paquin, M. et Mme Osmon Paquin, M. et Mme Alfred Paquin, M. Agapit Paquin, Mmes Martin et Duchesneau de Montréal, Mme Ed. Paquin et sa fille Melle Reine de St-Barthélemi; M. Olympe Gingras, Delphis Armstrong, Chs Paquin fils et Mme Paquin et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré chez M. Ernest Savoie, vers les trois heures du matin, tout fut réduit en cendre. Mme Savoie eut juste le temps de sortir avec ses deux jeunes enfants. M. Savoie était parti pour le chantier quelques jours auparavant.

Vente. — M. Adélarde Dulac a vendu ses terres à M. Alfred Bergeron pour aller demeurer à Woonsocket, avec sa famille, où M. Dulac compte plusieurs parents, entre autres sa mère, deux frères et deux sœurs. Nos meilleurs souhaits de "Bonne chance" les accompagnent.

M. Mousseau dont nous annoncions l'accident dans notre dernier numéro, a dû se rendre à l'hôpital des Trois-Rivières. On dit que son état s'améliore sensiblement.

MM. Calixte Desjardins et Gaudias Baril sont partis pour un voyage aux Etats-Unis.

M. Fortunat Paquin est revenu d'une promenade à Montréal.

Mme Francis Gervais de Montréal, chez sa sœur.

M. J. Therrien, des Etats-Unis chez son frère M. Supplien Therrien.

Melle Laura Prescott est de retour d'un voyage à Montréal.

Mme J.-E. Veillette, de Ste-Geneviève de Batiscan, mère de notre curé est en visite au presbytère.

Mme J. Montbert est revenue d'une promenade de trois mois en Belgique, son pays natal. M. et Mme Montbert nous quittaient quelques jours après pour passer l'hiver à Montréal.

M. Didace Frappier de Saskatchewan, en visite chez M. Séraphim Baril. Il doit se rendre aux Etats-Unis visiter sa famille.

M. Noé Barrette fils de Thomas Barrette de Woonsocket, en visite chez M. Alfred Bergeron.

Mariage. — M. Antoine Prescott, veuf de feu Malvina St-Yves à Mme Clarisse Robert, veuve de feu Léandre Heneault.

ST-CUTHBERT

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Melle Irène Belhumeur, décédée le 29 novembre à l'âge de 13 ans et six mois. Elle était la fille de feu J.-H. Belhumeur et de Louisa Pepin.

Le service fut chanté lundi, le 1er décembre à neuf heures. Conduisaient le deuil: Aloysius et Lanctôt Belhumeur, ses frères; Jeanne, Clémentine, Lucile, Thérèse Belhumeur, ses sœurs; M. Louis Pepin, son grand-père, MM. et Mmes Azarias Pepin, Henry Belhumeur, Joseph Allard, Wilfrid Lacharité, Séverin Tessier, oncles et tantes; Melles Florentine Allard, Corina Larochelle, Emérentienne Tessier, Martha Belhumeur, ses cousines; MM. Louis, Elphège, Avila Allard, ses cousins; Melles Alice Forget, Jeanne d'Arc Marcoux, MM. Oscar Chevette, Wilfrid Forget et un grand nombre d'autres parents et amis de la famille.

Les porteurs étaient: Avila Allard, Lucien Rondeau, Chs-Edouard Rainville, Camille Morel; Portaient les rubans: Melles Clémentine Belhumeur, Emérentienne Tessier, Martha Belhumeur, Jeanne d'Arc Marcoux; Assistèrent au service, les Rvdes Sœurs Ste-Anne et leurs élèves. La collecte fut faite par Melles Léa Alard et Alice Forget. La famille remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies.

LOUIS-ALPHONSE BOYER

(Suite de la première page)

citée des Trois-Rivières et Georges Bailly-Dufresne, de la paroisse des Trois-Rivières, les limites à bois de la compagnie.

Le parlement ayant été dissout le 9 août 1878, L.-A. Boyer consulta ses électeurs pour savoir s'il devait accepter la position d'inspecteur des farines, à Montréal, qu'on lui offrait ou s'il devait se présenter de nouveau. Les électeurs du comté de Maskinongé lui conseillèrent d'accepter cette position d'inspecteur et il remit son mandat.

À l'élection de 1878, McKensie fut renversé du pouvoir et Sir J.-A. Macdonald gouverna jusqu'en 1891.

Frédéric Houde fut élu contre Georges Caron par 442 voix de majorité, en 1878.

L.-A. Boyer occupa la charge d'inspecteur de farine à Montréal, de 1878 à 1888. Il avait été nommé à cette charge sur proposition de la Halle aux Blés et du "Board of Trade." Il fit aussi partie de la Commission des Chemins à Barrières. Dans le même temps il fut élu maire de St-Lambert où il avait une ferme modèle, puis conseiller de Lachine. Il fut directeur de la compagnie d'Assurance Royal Canadien et de plusieurs autres institutions entre autres la compagnie Chimique Franco-Américaine Ltée.

En 1907, L.-A. Boyer se porta candidat en opposition à l'honorable F.-D. Monk, dans Jacques-Cartier et fut défait.

En 1865, il avait épousé Mlle Alphonsine fille du docteur J.-B. Meilleur, Surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada.

L.-A. Boyer était un amateur de chasse et de pêche. Il fut de longues années secrétaire du "Shawinigan Fish & Game Club", ayant son chalet au lac Shawinigan à quelques milles au haut que St-Mathieu. C'est à son club qu'il est mort subitement, à la fin de mai 1916, d'une affection cardiaque.

Sa dépouille mortelle fut transportée à Montréal où ses funérailles eurent lieu en l'église St-Léon de Westmount.

L.-A. Boyer était une des figures les plus sympathiques de Montréal. Il n'avait que des amis. Sa bonté, ses belles manières, son extrême courtoisie, et sa gaieté communicative le faisaient rechercher de tous ceux qui le connaissaient.

Son fils Louis Boyer avocat de Montréal, fut nommé Juge de la Cour Supérieure, le 2 août 1924.

CHARLES DRISARD.

RESOLUTIONS EN FAVEUR DE NOS FORETS, A L'OCCASION DU NOUVEL AN.

RESOLU que je ferai tout ce que je pourrai pour prévenir les feux de forêt;

RESOLU que je planterai ou ferai planter au moins un arbre, au cours de l'année 1925, et beaucoup plus si possible;

RESOLU que je ferai tout ce que je pourrai pour promouvoir la cause de la conservation des forêts;

RESOLU qu'avant d'abattre aucun arbre en état de croissance, je prendrai le temps de penser qu'il faudra de 50 à 150 années pour qu'un autre arbre le remplace, et, puisque les arbres deviennent de plus en plus rares, s'il ne serait pas plus sage de laisser celui-là croître jusqu'à ce qu'il ait doublé de valeur, ce qui ne serait pas long vu la rapidité avec laquelle nos forêts disparaissent;

RESOLU que si je suis forcé d'abattre un arbre et de sacrifier ainsi l'augmentation de sa valeur, je verrai à ce que toutes les parties de l'arbre soient utilisées, en le sectionnant à six pouces de terre ou moins, et en en utilisant jusqu'à la plus petite bran-

che, de façon non seulement à ce qu'aucune parcelle de l'arbre ne soit perdue, mais à ce qu'il ne reste sur le sol aucune accumulation de débris capable de causer un feu de forêt;

RESOLU que je ne donnerai mon vote à aucun candidat parlementaire qui ne se soit engagé publiquement à favoriser une saine politique ayant pour but la conservation des forêts, en même temps que le développement intense des ressources naturelles du Canada, pour être employées exclusivement dans notre pays.

RESOLU que mon motto pour 1925 sera: "SAUVONS LES FORETS."

FRANK J.-D. BARNJUM.

QUAND LES TOILETTES ET LES DANSEUSES BRULERONT!

Dans une extase, sainte Brigitte fut un jour transportée en purgatoire. On lui montra là une jeune fille mondaine qui lui dit:

"Cette tête qui se plaisait dans les parures pour attirer les regards, elle est dévorée au dedans et au dehors de flammes si cuisantes, qu'il me semble que toute la colère divine est déchainée contre elle. Ces bras, ces épaules, que j'aimais à exposer aux regards dans les soirées mondaines, sont sans cesse mordus par les vipères qui distillent une bave nauséabonde et rongeuse. Ces pieds, si légers à la danse, sont étreints dans des bottines de fer brûlant. Tous ces colliers, ces fleurs, ces bijoux dont je me chargeais me sont aujourd'hui des instruments de tortures atroces qui tiennent de l'ardeur du feu et des rigueurs de la glace!..."

Oh! que ma mère, ajouta-t-elle en poussant de lugubres gémissements, que ma mère fut coupable à mon égard!... Son amour, plus cruel que la haine, attisait mon goût des parures et des folles dépenses; et les quelques petites charités et actes de dévotion qu'elle me faisait faire après m'avoir menée aux théâtres, bals, soirées, festins, ne m'auraient point sauvée de la damnation éternelle, si la miséricorde de ma vraie aimante Mère du ciel ne m'avait obtenu la grâce d'une sincère contrition pendant que je recevais les derniers sa-

UN CHAPELET GRATIS

Comme le nombre de nos abonnés augmente tous les jours—il dépasse même nos espérances—nous avons l'ambition d'atteindre le chiffre de

5,000

cette année, et afin de stimuler le zèle de ceux qui veulent nous aider à la diffusion de notre petit journal, nous offrons pour quelque temps seulement

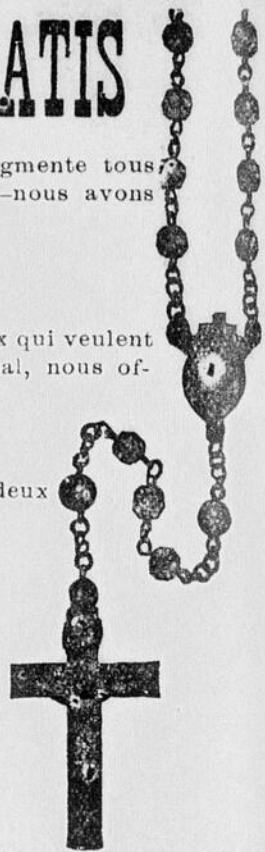
Un beau chapelet plaqué en or

gratis à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnés.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN devrait avoir sa place dans tous les foyers du district et ceux de ses enfants éloignés. D'ailleurs le prix minime de son abonnement (Canada: 50 cents par année; Etats-Unis: 60 cts) est à la portée de toutes les bourses.

PROFITEZ de cette offre et faites votre possible pour gagner un de ces chapelets.

NOUS COMPTONS SUR VOUS pour nous obtenir au moins deux abonnés nouveaux. Mettez-vous à l'œuvre aujourd'hui.



crements. Mais, n'ayant pas eu le temps de faire pénitence, j'ai été condamné à un fort long et cruel purgatoire.

O sainte Mère, ayez pitié de moi et priez pour moi!..."

LES BIJOUX DE L'ENFANT DE MARIE

On nous permettra dans cette époque de luxe, de faire connaître à nos pieuses lectrices les bijoux réunis comme dans une grande corbeille que leur propose un délicieux volume intitulé: "La parure spirituelle des Enfants de Marie."

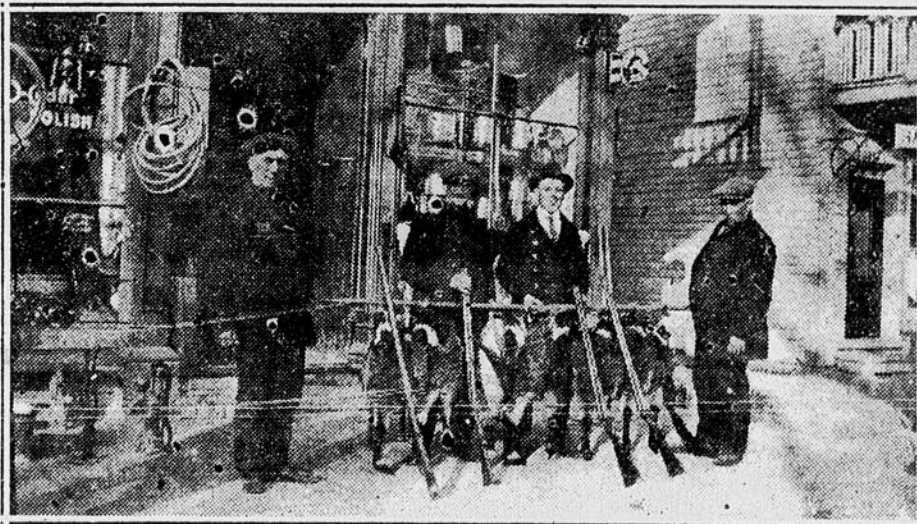
La robe de la grâce sanctifiante blanchie dans le sang de Jésus;
La Ceinture de la pureté;
Les Rubans de la mortification;
La Montre du bon emploi;
La Chaussure de l'imitation;
L'anneau de la fidélité aux devoirs;
Les Bracelets de la Soumission;
Le Collier de la Patience;
Le Camée de l'amour de la Croix;
Le bouquet de la ferveur;
Le Diadème de la sagesse;
Les Roses de la pudeur;
Le Fard de la modestie;
La Violette de l'humilité;
Le Parfum des bons exemples;
Les Pierres des saintes œuvres;

La Perle de l'Eucharistie;
L'Or de la charité;
Le Miroir de la justice.
Revêtez-vous donc Enfants de Marie de cette toilette qui peut vous rendre agréables à Jésus-Christ, dit St-Augustin, afin de plaire par la parure de l'âme, la seule qui attire les suffrages des personnes honnêtes, la seule qui fasse aimer le Sacré-Cœur de Jésus!

M. Séguin et le Bilinguisme

M. P.-A. Séguin, député libéral de l'Assomption vient de faire inscrire au feuilleton de la chambre une résolution qui lui fait grand honneur et qui montre le respect qu'il a pour notre langue. Il veut ni plus ni moins que tous les fonctionnaires publics sachent les deux langues et que les bilinguistes, quand il s'agit d'une promotion ou d'une augmentation de salaire, aient la préférence. Quoi de plus juste et de plus naturel! Et pourtant y a-t-il chose plus difficile à entrer dans la tête de nos chefs? Espérons que cette fois cette résolution sera prise en sérieuse considération et sera discutée à son mérite. Il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi. En attendant félicitons M. Séguin de son heureuse initiative et souhaitons qu'il ait derrière lui pour l'appuyer tout le bloc québécois. Espérons que les nôtres se rappelleront que si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre.

LA CHASSE A LOUISEVILLE



Chacun connaît l'admirable instinct de nos oiseaux migrateurs qui, chaque automne, s'en vont chercher dans des pays plus chauds la nourriture que leur refuserait la rigueur de nos hivers. Pendant cette migration notre beau fleuve St-Laurent est fréquenté par d'innombrables canards, et un peu plus tard; par les outardes moins nombreuses. Le lac St-Pierre en particulier les attire par son étendue et aussi par les belles grandes baies qu'il offre à leurs ébats. Hélas! pour nombre de canards et d'outardes, c'est la fin du voyage! Que l'automne soit beau ou mauvais, les chasseurs sont toujours là!

Notre vignette représente le produit d'une fructueuse chasse à l'outarde, 10 outardes abattues en une seule excursion, faite le 30 octobre dernier. Les chasseurs, des abonnés de l'Echo et tous de Louiseville, sont de gauche à droite: MM. Patrick St-Louis, Henri Lafleche, Alphonse Désaulniers et Joseph Clermont.